[CAMPUS]
La guerre des carrés rouges
pages 4-5

[SOCIÉTÉ]
Surfer sous surveillance
pages 14-15

[CULTURE]
Sur les traces des révolutionnaires africains
page 19

QUARTIER L!BRE
LE JOURNAL INDÉPENDANT DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL • QUARTIERLIBRE.CA
Vol. 19 • numéro 13
7 mars 2012
www.quartierlibre.ca

125 000 étudiants en grève

La colère monte

page 12

Lettre ouverte à l'ex-recteur de l'UdeM, Robert Lacroix

Monsieur Lacroix,

Nous avons participé à un débat sur la hausse des frais de scolarité [NDLR : le 29 février dernier] à HEC. Je faisais partie de l'équipe d'étudiants qui intervenait contre la hausse. La salle était pleine et les gens enthousiastes. Durant le débat, j'ai mentionné n'avoir jamais payé pour mes études universitaires au Brésil avant d'arriver au Québec, en soutenant que c'est bien un choix de société qui est en jeu dans ce débat. Cet exemple montre bien, pour moi, qu'on peut allier gratuité de l'éducation et qualité. Cependant, lors de votre intervention, vous avez mis en doute la qualité de l'éducation supérieure au Brésil et vous êtes même allé jusqu'à affirmer que c'était pour chercher un meilleur diplôme que j'étais venue au Québec et ce, sans me consulter pour savoir si c'était le cas.

J'ai une bonne nouvelle pour vous, Monsieur. Ça fait longtemps que j'étudie et mes motivations n'ont jamais été de l'ordre de chercher un diplôme vendeur, ni d'investir en « moi-même », comme on nous le suggère pour justifier la hausse. Je vis l'université en tant qu'espace de formation, de réflexion et de liberté. L'université, c'est une institution clé pour répondre aux défis collectifs de notre temps. Nous, étudiants québécois, brésiliens et d'ailleurs, continuerons à nous battre pour que son sens, en tant que lieu de formation de citoyens et citoyennes critiques ne soit pas détourné et qu'elle devienne chaque fois plus accessible, inclusive et plurielle.

Sur quels faits se base votre jugement de la mauvaise qualité des universités brésiliennes ? Le Brésil comporte un large réseau d'universités fédérales et régionales publiques et gratuites. Malheureusement, l'accès y est encore trop restreint, conditionnel à la réussite d'un examen d'entrée. Le lien entre qualité et prix à payer ne joue pas pour les institutions universitaires ! Le Brésil est un exemple de cela. Malgré un réseau d'universités privées qui s'est élargi durant la dernière décennie, les universités publiques et gratuites restent généralement plus performantes que les privées en ce qui concerne l'enseignement et la recherche. Bref, contrairement à ce que vous affirmez, non seulement il est possible d'allier gratuité scolaire et qualité de l'éducation, mais c'est à mon avis le meilleur moyen de garantir le droit à l'éducation à tous les niveaux et l'autonomie des universités.

Pour justifier la hausse brutale des frais de scolarité que le gouvernement québécois prétend imposer, on parle de responsabiliser les étudiants en les faisant payer plus. Drôle de sens de la responsabilisation. Je me sens responsable vis-à-vis de ma société aussi parce qu'elle a soutenu collectivement mes études. Il y a des choses pour lesquelles il n'y a pas de prix !

Je reste dubitative devant le fait que, comme ancien recteur, vous choisissiez de défendre la hausse des frais de scolarité. Le rôle historique des recteurs est de défendre l'institution universitaire et son autonomie contre les velléités du marché et devant les possibles dérives de l'État. Pourtant, quand le gouvernement veut réduire l'accès à l'université, vous êtes à ses côtés. Et quand le marché veut soumettre la recherche à ses seuls intérêts, vous l'appuyez sans hésitation. J'espère qu'un jour les recteurs des universités du Québec retrouveront le sens de la mission qui leur est confiée.

Monsieur Lacroix, lors de votre présentation, vous nous avez offert une lecture de l'histoire du Québec et du rôle des universités. Nous, les étudiants en grève, nous refusons le triste scénario offert par vous et par les tenants de la hausse des frais de scolarité : une université élitiste et vidée de sa mission et de son sens. Nous écrivons l'histoire, à l'instar de ceux et de celles qui nous ont précédés sur le même chemin.

Paula Brum Schäppi
Étudiante au doctorat en sociologie à l'UQAM

« De l'ambiguïté et de l'incohérence de l'Université… »

Le lundi 20 février, les étudiantes et étudiants de l'UdeM ont reçu de la part des Communications internes un courrier électronique pour le moins inquiétant. Cette lettre n'est pas uniquement une mise au pas des étudiantes et étudiants dans *« l'ordre des choses »,* elle est l'expression d'une administration de plus en plus gestionnaire et autocratique n'hésitant pas à employer des pratiques insidieuses.

Citons-en un extrait : *« Afin d'éviter toute ambiguïté, nous tenons à préciser que toutes les activités de l'Université de Montréal se poursuivent normalement. Les cours, les évaluations et toutes les activités pédagogiques se donnent comme à l'habitude et au moment prévu, que vos associations aient voté ou non en faveur de la levée des cours. Nous avons demandé à nos enseignants de se présenter en classe et de livrer leur prestation d'enseignement. »*

Nous, étudiantes et étudiants en sociologie, ne restons pas muets. Ce collectif d'écriture répond à votre affront. Vous, saltimbanques du cirque administratif, bonifiant les chèques des hauts dirigeants, et ce, malgré les déficits budgétaires, acquérant l'ancien couvent des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-Marie pour le confier finalement à une multinationale, prétendument *« numéro un mondial du conseil en immobilier »,* votre position nous indigne.

Votre lettre n'en appelle pas uniquement à un conformisme administratif. En brimant l'autonomie des étudiantes et étudiants, votre ligne politique nous infantilise. Elle nous soumet à une vision mercantile. Vous parlez de nous comme d'une marchandise qui doit *« correspondre aux besoins des entreprises »…* Nous refusons cette posture marchande, tout comme l'orientation de vos pratiques administratives.

Comme étudiantes et étudiants en sociologie, nous voulons lever le voile sur les pratiques de négation de la part de l'administration de l'Université : négation des rassemblements démocratiques étudiants, négation des décisions qui s'y prennent, négation de la représentativité de nos assemblées générales, enfin, et surtout, négation d'une université autonome et libre de la gouvernance dans la production du savoir. Le message envoyé par les Communications internes n'a d'égal que votre mépris de la démocratie, votre improvisation gestionnaire funèbre et votre matraquage de la liberté. Devant un tel mépris, nous ne pouvons que répéter : étudiantes et étudiants en GRÈVE !

Charles Beaudoin-Jobin, Émilie Audy, Angela Barreto, Théodore Bisserbe, Myriam Boivin-Comtois, Mathieu Bourgault, Marie-Christine Brassard-Couture, Simon de Carufel, Raphaëlle d'Amour, Gabriel Dufour, Daphné Sada Esquivel. Minea Valle Fajer, Baptiste Godrie, Renaud Goyer, Monica Grigore, Françoise Guay, Élise Lagacé, Ninon Lalonde, Ayemi Lawani, Nicolas Le Dévédec, Alix Lefebvre-Dugré, Marie-Ève Martin, François Maurice, Mathieu Noury, Francisco Toledo Ortiz, Guillaume Ouellet, Alex Perreault, Sébastien Richard, Michel Sancho, Moussa Sène, Marième Vautrin

Tous les signataires de cette lettre étudient en sociologie à l'UdeM.

Contre la hausse, par A+B

On entend toutes sortes de points de vue en ce moment. Contre la grève, mais aussi contre la hausse des frais de scolarité, contre la grève et pour la hausse, pour la grève et pour la hausse – je vous dis que ça existe –, pour la grève et contre la hausse. Avec autant de points de vue différents, y voyez-vous plus clair qu'il y a un mois ? C'est bien simple, je ne sais tout simplement plus quoi penser.

Venons-en au fait. Le gouvernement de Jean Charest veut augmenter les frais de scolarité parce que les coffres de l'État sont vides ; nous venons de sortir d'une crise économique. Aïe !, la hausse des frais de scolarité va diminuer la contribution du gouvernement [NDLR : au financement des universités québécoises] de 54 % à 51 %. Sur un budget d'environ 69 milliards, combien ça fait ? Ce n'est pas énorme [NDLR : autour de 170 millions], surtout qu'à court terme ce gouvernement semble avoir les moyens d'investir des sommes colossales dans le Plan Nord. Nous y reviendrons.

D'un autre côté, la portion de la facture de l'éducation que payeront les étudiants grimpera de 13 % à 17 %. C'est n'est donc pas tant que le privé aura davantage d'influence sur les activités de recherche au détriment de la liberté intellectuelle, mais tout simplement qu'on assiste à un désengagement de l'État. On parle seulement d'un déplacement du ratio gouvernement/étudiants dans le financement scolaire.

À présent, nous allons parler du Plan Nord. Il y a un lien avec la hausse des frais de scolarité, je vous le jure.

Une nouvelle analyse du Service d'études économiques du Mouvement Desjardins, publiée dans l'édition du 4 août du *Devoir,* s'interroge sur les retombées financières que fait miroiter le gouvernement Charest pour justifier les investissements publics massifs du Plan Nord et le développement de l'industrie des gaz de schiste. On parle d'environ 2,5 milliards sur cinq ans, période au cours de laquelle le gouvernement devrait recevoir des retombées de seulement 1,4 milliard. Finalement, l'État devra d'ici 2036 investir 46 milliards pour des retombées fiscales de seulement 14 milliards, selon la même étude. Ça, c'est pour le projet du Plan Nord.

Pour revenir à nos moutons, ce même gouvernement, toujours aussi bon en matière d'économie, nous promet une amélioration de la qualité de l'enseignement pour justifier la hausse des frais. Mais la capacité de ce gouvernement à promouvoir la qualité de l'éducation est discutable : devant une aussi grossière incapacité à développer des projets visionnaires ayant pour réel but le développement du Québec, on peut se demander s'il est réaliste de s'attendre à quoi que ce soit qui ressemble à une amélioration de l'enseignement.

Le débat sur la qualité de l'enseignement en lien avec les frais de scolarité est indirect et dépend de la conception que l'on se fait du terme « qualité ». Si pour plusieurs la qualité se traduit en termes de compétitivité avec les autres universités, de rentabilité de la recherche et de son adéquation avec les besoins du marché, elle se manifeste pour d'autres par *« la capacité à transmettre une partie du patrimoine scientifique, intellectuel et culturel d'une société, ou le savoir nécessaire pour exercer une profession ou un métier »* (http://lahausse.ca/qualite/).

Pour conclure, je suis catégoriquement contre la hausse des droits de scolarité, et ce, au nom d'une perspective bien plus large que simplement *« j'ai peur de trop m'épuiser au travail, car j'ai besoin de plus de fric »* ou encore *« je n'ai pas envie de reporter mes projets de famille et de première maison, car j'ai des dettes d'études à rembourser »,* alors qu'il suffit pour cela de réduire les dépenses futiles que la publicité nous dicte. Non, je suis contre la hausse parce que les arguments en sa faveur sont injustifiés.

Finalement, je salue la décision des étudiants du Département de physique, d'avoir déclenché la grève. Je suis très satisfait de la situation, car il n'y a pas d'autre choix si l'on veut bloquer ce gouvernement. Il est difficile de raisonner a priori sur une situation très concrète comme celle-ci. Le gouvernement veut agir et je suis contre l'action promulguée. Alors, bloquons. S'il faut oser, alors osons. Tant que nous faisons ce qui est bien, ne nous gênons pas.

Samuel Marchand, étudiant au baccalauréat en physique

QUARTIER L!BRE

RÉDACTEUR EN CHEF
Vincent Allaire
redac@quartierlibre.ca

CHEFS DE PUPITRE

CAMPUS
Tiffany Hamelin
campus@quartierlibre.ca

SOCIÉTÉ
Antoine Palangié
societe@quartierlibre.ca

CULTURE
Olivier Boisvert-Magnen
culture@quartierlibre.ca

PHOTOGRAPHE DE LA UNE
Pascal Dumont

JOURNALISTES
David Bonin
Fanny Bourel
Didier Charette
Léa Chebli
Andréanne Chevalier
Raphaëlle Corbeil
Grégoire Domenach
Éric Deguire
Justin Doucet
Pascal Dumont
Elsa Feirrera
Francis Halin
Audrey Larochelle
Coraline Mathon
Vanessa Mounier
Mariam Moustakaly
Michelle Paquet
Olivier Simard-Hanley

PHOTOGRAPHE
Pascal Dumont

ILLUSTRATEUR
Mélaine Joly

CORRECTEURS
Étienne Côté
Antoine St-Amand
Christiane Dumont

INFOGRAPHE
Alexandre Vanasse,
Zirval design

PUBLICITÉ
Accès-Média (514-524-1182)
www.accesmedia.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Marie Roncari
directeur@quartierlibre.ca

IMPRESSION ET DISTRIBUTION
Hebdo-Litho

POUR NOUS JOINDRE
Tél. : 514-343-7630
Courriel : info@quartierlibre.ca
Site Web : www.quartierlibre.ca

Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. Tirage de 6 000 exemplaires.

Nos bureaux sont situés au :
3200, rue Jean-Brillant
(local B-1274-6)
C.P. 6128, succ. Centre-Ville,
Montréal (Québec) H3T 1N8

Quartier Libre est membre de la Presse universitaire canadienne (PUC/CUP).

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416
Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE PARUTION
21 mars 2012

PROCHAINE TOMBÉE
13 mars 2012

ÉDITO

Le mépris

Même ceux qui défendent la hausse des frais de scolarité de 1 625 $ sur cinq ans le disent, il faudrait investir davantage dans les prêts et bourses. C'est ce que rapporte notre journaliste qui a assisté au débat sur la hausse des frais de scolarité qui a eu lieu la semaine dernière à HEC Montréal (p. 9).

Pourtant, la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, se gargarise de la bonification du programme de prêts et bourses depuis le dépôt du budget au printemps dernier. Sur son site d'information (www.droitdescolarite.com), elle explique dans une vidéo que ceux qui ont déjà accès à une bourse recevront entière compensation pour la hausse. Elle prétend aussi que 118 millions de dollars de plus seront investis dans l'aide financière d'ici 2016-2017.

Le problème, selon la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), c'est que le gouvernement utilise la quasi-totalité de l'argent des étudiants – soit 116 millions de dollars – pour financer l'amélioration de l'aide financière aux études (AFE). C'est sans mentionner que le programme des prêts et bourses n'alloue que sept dollars par jour à la nourriture et ne prévoit ni mécanisme d'indexation au coût de la vie, ni les frais d'abonnement Internet.

Le nœud du problème ? Le désinvestissement du gouvernement du financement des universités et de l'aide financière. Cette année, le gouvernement du Québec contribue à la hauteur de 54 % au budget des universités. Après cinq ans de hausse, cette contribution chutera à 51,4 %. C'est inacceptable et, en outre, incompatible avec le discours proéducation du gouvernement actuel.

Le gouvernement doit au moins maintenir son engagement financier. Selon mes calculs, le gouvernement du Québec devrait injecter, à l'horizon 2016-2017, environ 260 millions de dollars supplémentaires par année dans le financement des universités. Cela ramènerait à 54 % sa contribution et lui permettrait de dégager la marge de manœuvre nécessaire pour investir de manière substantielle dans l'AFE et les universités.

La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, répète pourtant *ad nauseam* que la hausse des frais de scolarité est non négociable. Serait-elle prête à discuter d'une hausse de l'AFE ? Lundi dernier, son attachée de presse répétait encore que la ministre ne participera à aucune négociation, quelle qu'elle soit, avec le mouvement étudiant.

Cette attitude désolante contribue à l'amplification du mouvement de grève actuel. Le chroniqueur politique Gilbert Lavoie éclairait la position de la ministre dans un article du *Soleil* du 1er mars dernier. Il écrit : *« La ministre Line Beauchamp est "sous haute surveillance" de la part de ses collègues qui ne veulent pas voir le moindre indice de recul dans ses propos, rapporte une source fiable au sein du gouvernement. »* Pire : « [Le Parti libéral] *est convaincu qu'un compromis sur les droits de scolarité serait perçu comme un signe de faiblesse, alors que la population s'attend d'un gouvernement "qu'il soit capable de tenir tête à une forme de corporatisme" »*. Finalement : *« La possibilité d'une longue grève généralisée des étudiants n'inquiète pas outre mesure les libéraux parce qu'ils n'y croient pas. »* La position bornée de la ministre Beauchamp découle donc d'un mépris des étudiants qu'elle ne considère pas comme des interlocuteurs crédibles.

Dans ce cas, les étudiants n'ont qu'un recours pour forcer le dialogue : une grève générale assez longue pour ébranler la stratégie de non-négociation du gouvernement. C'est à ce prix qu'ils obtiendront de la ministre Beauchamp le gel de la hausse ou, du moins, un investissement compensatoire de la part du gouvernement dans les universités.

VINCENT ALLAIRE

QUARTIER L!BRE vous convie à ses prochaines

réunions de production

les mercredis 7 et 21 mars à 17 heures au local B-1274-6 du Pavillon 3200 Jean-Brillant. N'attendez pas qu'on vous donne la parole. Prenez-la.
Renseignements : redac@quartierlibre.ca

SOMMAIRE

COURRIER DES LECTEURS • La hausse fait réagir: trois lettres d'étudiants p. 2 • CAMPUS • Les fédérations étudiantes s'affrontent p. 4 • La FAÉCUM essuie les critiques p. 5 • Et si on s'inscrivait au cross-country ? p. 6 • Débattre en assemblée générale p. 7 • La FAÉCUM victime des étudiants en grève p. 8 • Manifs en photos p. 12 • SOCIÉTÉ • Un débat rebattu p. 9 • Un samedi à la ferme p. 13 • Dossier : traqués sur La Toile ? p. 14 et 15 • Mettez vos notes sur le Net p. 16 • Bob avec nous ! p. 16 • Les banques nous donnent de la marge p. 17 • CULTURE • 50 ans d'anthropologie p. 18 • Wesselmann à nu p. 18 • Engagé pour l'Afrique p. 19 • Tridose musicale p. 20 • Thriller botanique p. 20 • Montréal Balkan p. 21 • Plants and Animals p. 22 • Grenadine p. 23

Entente pas si cordiale

Respect des piquets de grève et combat pour les générations futures : la solidarité semble être le moteur de la grève générale étudiante. Pourtant, au sein du mouvement étudiant et de ses coalitions, c'est la méfiance qui prime. Alliance manquée et souvenir de trahison, *Quartier Libre* fait l'état des lieux des relations tendues entre les meneurs du mouvement étudiant.

Pour éviter « *les déchirements* » et poser les bases d'un mouvement solidaire, la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) propose en mai 2011 une « *entente minimale* » à l'ensemble des fédérations étudiantes (voir encadré).

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), la Coalition de l'ASSÉ (CLASSE) et la Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ) ont adopté la proposition. La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), quant à elle, la rejette en décembre 2011. « *On ne peut pas s'empêcher de trouver ça dommage,* commente le co-porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois. *Nous espérons que ce n'est pas parce qu'ils comptent ne pas respecter ces clauses, mais c'est sûr que ce n'est pas un bon signe.* »

« *On prouve, par nos actes, notre respect de l'entente minimale* », estime la présidente de la FEUQ, Martine Desjardins. Elle rappelle que la FEUQ s'est jointe à la manifestation du 23 février organisée par la CLASSE. « *On a pris une position en congrès pour assurer la collaboration du mouvement, pour favoriser plusieurs types de moyens d'action* », précise-t-elle.

Selon Gabriel Nadeau-Dubois, ce n'est pas suffisant. « *On aimerait voir un engagement un peu plus sérieux que ça* », tranche-t-il.

Selon Martine Desjardins, la clause de non-recommandation poserait problème puisque la FAÉCUM et la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke, toutes deux membres de la FEUQ, ne fonctionnent pas par assemblées générales. « *Nos associations voulaient voir certaines modifications mineures. Malheureusement, ça n'a pas été accepté de l'autre côté,* rapporte-t-elle. *C'est vraiment dommage, mais je pense qu'on peut s'en sortir malgré tout ça.* »

PHOTO : TIFFANY HAMELIN

Martine Desjardins, présidente de la FEUQ, ainsi que Stéfanie Tougas, secrétaire générale de la FAÉCUM, s'entendent pour ne pas s'entendre avec…

2005, je me souviens

Le souvenir de 2005 est encore frais dans la mémoire des étudiants. Cette année-là, le mouvement de grève initié par la Coalition de l'ASSÉ élargie (CASSÉÉ) bat des records de mobilisation. Fin mars, les médias parlent de 185 000 étudiants en grève. La FEUQ, qui a joint tardivement la grève générale, s'assoit alors à la table de négociations. Le gouvernement y invite aussi la FECQ, mais claque la porte au nez de la CASSÉÉ, qui a refusé de condamner des actes qu'il considère comme violents.

« *Ce fut une grande frustration pour les militants et les militantes, mais aussi pour les étudiants et étudiantes qui avaient fait le sacrifice de rater des cours, parfois à contre-cœur et qui se voyaient retirer le contrôle sur leur mouvement* », se souvient Gabriel Nadeau-Dubois.

Des propos tardifs et des faits pervertis, objecte Martine Desjardins. « *La CASSÉÉ a été la première à s'asseoir avec le ministre de l'Éducation, même si on ne s'en souvient pas,* rectifie-t-elle. *À ce moment-là, c'est plutôt les fédérations qui avaient refusé de discuter avec le ministre, croyant qu'elles pouvaient mener une bataille beaucoup plus grande. Il faut revoir les faits, c'était il y a sept ans.* » Le ministre de l'Éducation de l'époque, Jean-Marc Fournier, avait cependant refusé de continuer les discussions avec la Coalition.

Le 2 avril 2005, une entente de principe est conclue entre la FECQ, la FEUQ et le gouvernement. Consultées au lendemain de l'entente, les associations étudiantes rejettent en majorité l'accord. Malgré cela, la CASSÉÉ doit observer un « repli stratégique » : le mouvement étudiant, considéré comme éteint par les médias, s'est essoufflé. Les associations tournent le dos à la FEUQ qui perd à l'époque près de 45 000 membres. En 2009, la TaCEQ voit le jour. Elle regroupe aujourd'hui plus de 65 000 étudiants.

ELSA FERREIRA

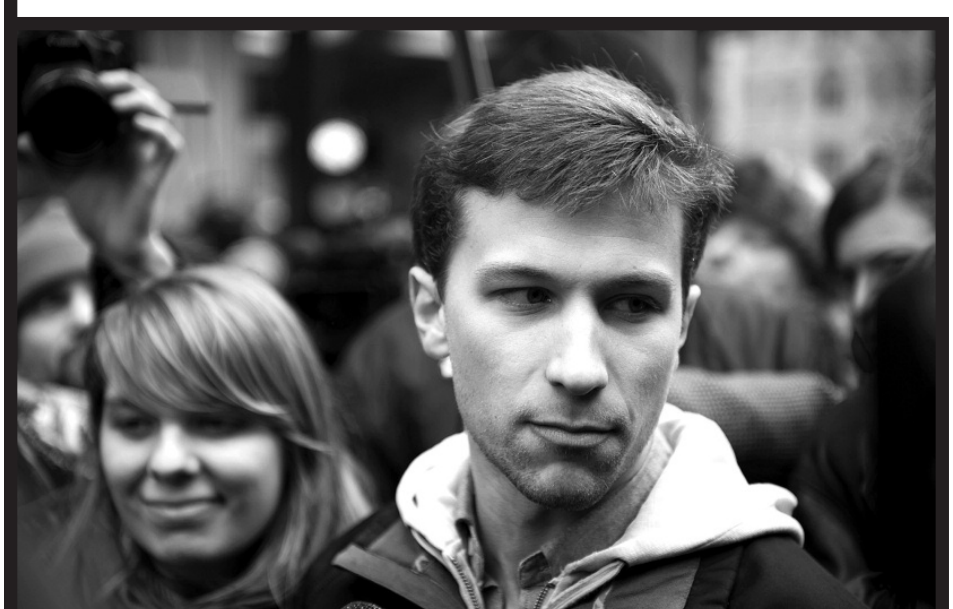

PHOTO : PASCAL DUMONT

… les portes-paroles de la CLASSE Jeanne Reynolds et Grabiel Nadeau-Dubois. Eux se disent en revanche ouverts au dialogue.

Entente minimale

La **clause de non-dénonciation** demande aux fédérations de ne pas critiquer publiquement les actions menées par les autres instances étudiantes.

La **clause de solidarité** prévoit qu'aucune négociation ne sera faite en l'absence d'une des organisations signataires de l'entente.

La **clause de non-recommandation** impose aux fédérations de ne pas accepter un accord avec le gouvernement sans avoir consulté les assemblées générales.

La FAÉCUM essuie les critiques

À mesure que le combat contre la hausse des frais de scolarité imposée par le gouvernement Charest s'intensifie, des voix s'élèvent contre les méthodes et la stratégie de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAÉCUM). Pour Stéfanie Tougas, secrétaire générale de la FAÉCUM, l'heure n'est pas à la division.

« *Nous vous écrivons, car, étant toujours membres de la FAÉCUM, nous trouvons déplorable la façon dont vous nous représentez et parlez en notre nom* », peut-on lire dans la lettre adressée au bureau exécutif de la FAÉCUM le 26 février et dont *Quartier Libre* a obtenu copie. Signée par huit associations de l'UdeM[1], et distribuée à toutes les associations étudiantes, elle fait état des contestations qui s'élèvent contre la Fédération. Avec 85 associations membres, la FAÉCUM représente 37 500 étudiants de l'UdeM.

Pour les signataires de la lettre, le bureau exécutif (BE) de la FAÉCUM retarderait le mouvement de grève, selon ce qu'ils qualifient de « *plan caché* ». « [Le BE] *semblait systématiquement inciter à un déclenchement de la grève à partir du 1er mars afin de la poursuivre jusqu'au 22 mars,* font valoir les signataires de la lettre. *Si nous voulons frapper fort, il faut que le mouvement prenne de l'ampleur rapidement. Toute tentative visant à retarder l'entrée en grève ne peut qu'affaiblir le mouvement et lui faire perdre confiance, tout en laissant quelques associations assumer une plus grande part du sacrifice de leur éducation.* »

Blocage stratégique ?

« *Je trouve ça assez cocasse* », ironise la secrétaire générale de la FAÉCUM, Stéfanie Tougas. Elle rétorque qu'avec plus de 20 000 étudiants en grève et 57 associations ayant un mandat de grève, l'UdeM se place parmi les universités les plus mobilisées. « *Personne n'a pour objectif de nuire au mouvement. Nous nous tirerions une balle dans le pied. Ce serait complètement absurde* », assure-t-elle.

La manifestation nationale du 22 mars est bien sûr un objectif, poursuit Stéfanie Tougas. Elle précise que ce point a été adopté au conseil central et dans les différents comités de mobilisation étudiante de l'UdeM. C'est donc le rôle de la FAÉCUM de travailler dans ce sens, souligne-t-elle. « *Cette réprimande est un peu incohérente, puisqu'ils* [les signataires de la lettre] *étaient présents lorsque les différents plans d'action ont été adoptés* », ajoute Stéfanie Tougas.

Selon les contestataires, la manifestation nationale est pourtant « *un moyen de pression qui s'est révélé insuffisant le 10 novembre dernier* ».

La légitimité de la FAÉCUM remise en cause

Les signataires reprochent également à Stéfanie Tougas d'avoir utilisé le « nous » lors d'une déclaration au journal *Le Devoir*. « *Lundi* [20 février], *nous serons 20 000 en grève* », avait-elle alors annoncé. « *Assistons-nous déjà à une première forme de "récupération" du mouvement par des gens qui ont tenté de le limiter plutôt que de le construire ?* », questionne la lettre en faisant allusion au mouvement de grève de 2005.

À l'époque, alors que le mouvement de grève est lancé par la Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante élargie (CASSÉÉ), cette dernière est exclue de la table des négociations. L'accord conclu entre le gouvernement et les Fédérations étudiantes universitaires et collégiales du Québec (FEUQ et FECQ) laisse beaucoup d'étudiants mécontents [voir article « Entente pas si cordiale »].

Au contraire, pour Stéfanie Tougas, l'utilisation d'un « *pronom solidaire* » est un message positif. « *Je pense qu'il faut commencer à abaisser notre niveau de susceptibilité et à hausser notre niveau de solidarité. C'est un drôle de reproche de dire que le "nous", qu'on utilise parce qu'on se sent concerné et solidaire, est une preuve de récupération* », juge Stéfanie Tougas, qui se dit prête à en discuter si les associations étudiantes le souhaitent.

Le RUSH s'élève contre la FAÉCUM

Il n'y a pas que dans les associations que la grogne se fait entendre. Réunis au sein du Réseau des universitaires en science et humanité (RUSH), des étudiants mécontents dénoncent « *le vide d'information et d'activités politiques à l'UdeM* ». Selon ce groupe, la FAÉCUM n'assure pas adéquatement la défense de la communauté étudiante. Ils se proposent donc comme mouvement de ralliement. Rencontrés lors de l'une de leurs réunions, ils affirment pourtant ne pas s'opposer à la FAÉCUM, mais vouloir apporter une critique.

PHOTO : TIFFANY HAMELIN

Le RUSH remet en cause la qualité des actions entreprises par la FAÉCUM telles que celle du Kraft Dinner.

Ce n'est pas la quantité, mais la qualité des actions que le RUSH remet en cause. « *Il y a un manque de visibilité de leurs actions au sein de l'Université*, expliquent les membres du RUSH. *Il n'y a pas de matériel pour s'informer sur la grève, on parle seulement de la manifestation du 22 mars* ». En place depuis 2008, le RUSH regroupe aujourd'hui 90 membres « *sur les listes de courriels* ».

« *Nous faisons au moins une à deux actions par semaine* », objecte Stéfanie Tougas. Selon elle, s'il est nécessaire de distribuer des tracts et d'effectuer des actions sur le campus, le dialogue en assemblée générale est primordial. « *Ce qui est important, c'est d'aller voir notre base et d'être le plus démocratique possible en tentant d'informer les associations étudiantes et les étudiants des impacts et des raisons de la grève* », estime-t-elle.

Stéfanie Tougas rappelle l'importance de rester unis. « *Nous avons tous le même objectif : faire reculer le gouvernement. Si nous voulons faire ça, il faut être unis, il faut être solidaires, il faut être un bloc et il faut que nous travaillions ensemble.* »

ELSA FERREIRA

1. L'Association des étudiants en philosophie de l'UdeM (ADÉPUM), l'Association étudiante de Musique de l'UdeM (AÉMUM), l'Association étudiante d'anthropologie de l'UdeM (AÉAUM), l'Association des étudiants aux cycles supérieurs d'anthropologie de l'UdeM (AÉCSAUM), l'Asso-CÉTASE des étudiants en études est-asiatiques, l'Association des étudiants en géographie de l'UdeM (AÉGUM), l'Association étudiante de littérature comparée de l'UdeM (AELCUM) et l'Association des étudiants diplômés du Département d'histoire de l'UdeM (AEDDHUM).

ROCKHILL
Très vert, très ville

HABITEZ UN LIEU HORS DU COMMUN. IMAGINEZ.
Vous êtes au pied du mont Royal et à dix minutes du centre-ville ! Appartements avec balcon et vue spectaculaire. **Habiter le Rockhill, c'est vivre pleinement Montréal.**
4858, ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal H3V 1G8
514 738-4704
appartementsrockhill.ca | cogir.net

Lancement officiel six mois plus tard

Les étudiants peuvent pratiquer depuis septembre huit nouveaux sports aux couleurs de l'UdeM. Mis à la disposition de tous les étudiants et employés de l'UdeM, les clubs sportifs du CEPSUM proposent de nouvelles disciplines, telles que le triathlon, le ski de fond ou encore le cyclisme. Ces clubs sportifs comptent maintenant 350 inscrits. Le cocktail de lancement s'est tenu le lundi 13 février, au salon Carabins.

Que ce soit sur le plan récréatif ou sur le plan compétitif, huit sports sont représentés : aviron, cross-country, cyclisme, rugby, ski de fond, squash, triathlon et ultimate. Chacun des clubs participe tout de même à des compétitions interuniversitaires. Ils représentent officiellement l'UdeM partout au Canada ou même aux États-Unis.

L'UdeM n'a pas formé ces clubs dans l'optique de tester leur popularité et de créer ensuite de nouvelles équipes de Carabins. *« Il est question de compléter le programme Carabins, pas de le doubler,* précise Guillaume Callonico, responsable et fondateur des clubs. *Les clubs sportifs ne peuvent proposer les mêmes sports que les Carabins. Il n'y a donc aucune concurrence entre ces deux programmes. »*

La différence entre une équipe des Carabins et un club sportif est davantage d'ordre financier. Le titre « Carabins » signifie que c'est l'Université qui prend en charge la gestion administrative et financière des équipes – jusqu'à l'aspect médical –, ce qui n'est pas le cas des clubs.

Les clubs sont entièrement dissociés du programme des sports d'excellence des Carabins. Cela permet une gestion plus souple. *« Il revient à chaque conseil d'administration d'assurer le développement de son club respectif,* explique M. Callonico. *Il n'y a pas d'objectifs fixés par l'UdeM. »*

Chaque équipe gère ses propres finances et remet un bilan annuel à M. Callonico afin qu'il puisse suivre leur gestion. Seuls les étudiants sont éligibles au conseil d'administration de chacun des clubs. Le Fonds d'amélioration de la vie étudiante (FAVE) a alloué 100 000 $, au programme, principalement pour l'achat de matériel sportif requis par les différentes disciplines.

L'aviron enfin reconnu

La création de ces clubs est une victoire pour Guillaume Callonico. L'ancien étudiant en science politique entraîne aussi le club d'aviron de l'UdeM, un sport qu'il pratique depuis l'âge de 11 ans.

Bien que des étudiants de l'UdeM s'exercent à l'aviron au sein du club depuis 2008, ce n'est que depuis septembre dernier qu'ils représentent officiellement l'Université lors de compétitions interuniversitaires. *« L'UdeM est la première et la seule université francophone au Canada à avoir un club d'aviron,* explique Guillaume Callonico. *Mais toutes les universités anglophones, ou presque, en ont une. »* D'ailleurs, les entraînements de l'équipe d'aviron se déroulent non pas au CEPSUM, mais dans le bassin olympique du parc Jean-Drapeau.

De nouveaux clubs sportifs verront sûrement le jour à la prochaine session d'automne, comme le bateau-dragon. Cette discipline sportive s'apparente à l'aviron, sauf qu'elle est pratiquée par une équipe de 22 personnes sur une pirogue.

VANESSA MOUNIER

Comment s'inscrire ?

Étudiants et employés de l'UdeM, mais aussi de HEC et de Polytechnique peuvent s'inscrire en contactant chaque club par le truchement du site du CEPSUM (www.cepsum.umontreal.ca), à la rubrique « Clubs sportifs de l'UdeM ». Une page Facebook a également été créée pour plus d'informations. Les étudiants désireux de participer à l'un de ces clubs peuvent s'inscrire en tout temps.

Le code Lespérance, un jeu de société

Des centaines d'étudiants de l'UdeM ont participé ou vont participer à une assemblée générale (AG) sur le thème de la grève. Certaines règles – comme le code Lespérance – ont été établies pour que ces AG se déroulent dans l'ordre et la discipline. Les points d'ordre et autres questions procédurales vous sont inconnus ? *Quartier Libre* propose un guide pratique sur les procédures en AG.

« *La question n'est pas de savoir si c'est important ou non de respecter les règles,* explique Oliver Vinette, diplômé du programme de communication et politique qui a déjà présidé plus d'une vingtaine d'AG, *mais de comprendre que ces procédures sont une forme de langage.* » Le diplômé compare les procédures d'une AG aux règlements d'un jeu de société. *« Les procédures permettent à tous de jouer au même jeu et empêchent les conflits d'interprétation »,* ajoute-t-il.

Il n'est pas nécessaire d'avoir lu les 78 pages du *Guide de procédure des assemblées délibérantes de l'UdeM,* ou code Lespérance, pour pouvoir comprendre la discussion, voire y prendre part. Les étudiants peuvent, avant tout, modifier l'ordre du jour, plan des sujets ou des points qui seront traités durant l'assemblée, pour y ajouter les éléments dont ils voudraient parler.

Le code Lespérance est le code de procédure institutionnalisé par l'UdeM et créé par Michel Lespérance, secrétaire général de l'établissement scolaire pendant 25 ans. Le code Lespérance est fortement inspiré du code Morin. Pour en décrire la différence, Oliver Vinette compare le code Lespérance à un livre de recettes commenté et le code Morin à un guide de référence.

Il affirme également qu'il est important, en tant qu'étudiant, de connaître le code Lespérance et de s'y référer en tant qu'outil de base. *« Connaître les règles peut permettre à un étudiant de critiquer une décision qui est prise ou encore aider le président dans ses fonctions »,* explique-t-il.

Une question de procédure

Selon Myriam Tardif, secrétaire de l'Association des étudiants en anthropologie, les règles de procédures permettent d'encadrer les échanges entre étudiants. *« Avec un sujet comme la grève, les discussions peuvent devenir émotives,* explique la secrétaire. *Tout le monde doit se sentir écouté sans se sentir attaqué personnellement par les opinions d'autrui. En tout temps, les étudiants peuvent poser au président de l'AG une question de procédure pour que ce dernier explique le déroulement technique de la séance »,* ajoute-t-elle.

Maîtriser le code Lespérance, c'est pouvoir réexaminer, débattre ou annuler une proposition déjà adoptée, même la supprimer du procès-verbal. Les propositions peuvent être débattues, mais aussi amendées. Un amendement à une proposition équivaut à une demande de changement de proposition principale et doit passer par les mêmes procédures qu'une proposition, c'est-à-dire qu'elle doit être proposée et adoptée… ou battue.

Autrement, si un étudiant veut, par exemple, demander une pause durant la séance, il n'a qu'à s'ajouter au tour de parole en levant la main et soumettre une proposition de suspension de la séance d'une durée déterminée en fournissant une raison. Pour être adoptée, cette proposition devra être votée à majorité par l'assemblée.

Organiser le débat

À chaque AG de vote ou de reconduction, une plénière, c'est-à-dire une période de questions, est souvent ouverte au moment du point portant sur la grève. *« C'est le président de l'assemblée, une sorte de maître de cérémonie, qui dirige l'ordre de parole,* précise Oliver Vinette. *Le premier tour de parole doit être terminé avant qu'un nouveau tour puisse commencer, c'est-à-dire avant qu'un même intervenant reprenne la parole. »*

Selon Myriam Tardif, il est important que les étudiants membres d'une association puissent non seulement suivre les discussions en assemblée, mais surtout préparer leurs réflexions. C'est pour cette raison que leur association se donne maintenant une date limite pour soumettre une proposition qui sera discutée.

« Il faut que les étudiants comprennent que les règles ne sont pas appliquées pour alourdir l'assemblée, mais pour l'encadrer et la rendre plus facile à suivre », insiste Oliver Vinette. Facile à dire pour certains. Pour les autres, voici un rappel des différentes propositions facilement utilisables en AG.

AUDREY LAROCHELLE

PHOTO : TIFFANY HAMELIN

Pour se faire entendre en AG, il faut de Lespérance. L'application du code peut toutefois rendre le débat fastidieux.

Connaître les rappels au réglement (points d'ordre)

Point de renseignement : Utilisé pour obtenir plus de renseignements sur la proposition principale. Peut être demandé en tout temps durant la séance.

Question préalable : Utilisée pour clore tout débat et passer immédiatement au vote. Si un étudiant pose la question préalable, l'assemblée doit voter à la majorité des deux tiers pour mettre fin au débat. Si elle est adoptée, les étudiants votent immédiatement sur la proposition en cours.

Question de privilège : Utilisée pour informer les membres de l'assemblée sur une question concernant leur santé, leur sécurité ou leur honneur. Il peut s'agir d'un danger immédiat, comme un incendie ou une atteinte personnelle aux droits, voire à la réputation d'un membre. La proposition a priorité sur toute intervention, n'exige aucun appui, n'est pas débattue, ni amendée ni soumise au vote.

Proposition de suspension : Utilisée pour prendre une courte pause. Elle exige un appui, la majorité simple et peut être amendée, mais non débattue.

Proposition de limiter : Utilisée pour déterminer une période de temps définie pour les délibérations, un nombre défini d'intervenants ou encore le temps de chaque intervention. La proposition exige un appui et doit être adoptée à majorité des deux tiers. Elle peut être amendée et réexaminée.

Point d'ordre : Utilisé pour attirer l'attention sur une infraction aux règles de l'assemblée.

Le comptoir de la FAÉCUM pris d'assaut

« On veut des bus ! » C'est en scandant ce slogan qu'une cinquantaine d'étudiants en grève ont investi le 28 février dernier les locaux de la Fédération des associations étudiantes de l'UdeM (FAÉCUM) au pavillon 3200 Jean-Brillant. Plusieurs assaillants ont sauté au-dessus du comptoir de services avant de s'asseoir sur les meubles et sur le sol. Ils revendiquaient la prise en charge du transport des manifestants vers Québec.

PHOTO : PASCAL DUMONT

Suite à l'assaut des grévistes, la FAÉCUM a baissé le rideau avant l'heure.

Le groupe, composé de membres des associations de géographie, de philosophie et de musique, est arrivé vers 15 h 20 du pavillon J.-A.-DeSève où il avait bloqué le registrariat. Ces actions auraient été décidées le matin même, lors d'un comité de mobilisation des associations étudiantes.

Les manifestants réclamaient que la FAÉCUM finance, à même son fonds de mobilisation, un convoi de 10 autobus pour emmener les étudiants de l'UdeM à la manifestation du 1er mars à Québec – une flotte suffisante pour transporter environ 10 % des 6 000 grévistes de l'Université, selon l'association de philosophie. Plus largement, les contestataires reprochaient à la Fédération son manque d'engagement politique en général, et à l'égard de la lutte contre la hausse des frais de scolarité en particulier.

« La Fédération a de l'argent pour le party 2e étage et des actions symboliques comme le Kraft Dinner, *mais rien quand il s'agit d'aller manifester*, accuse Emmanuel, un étudiant en philosophie. *La FAÉCUM n'a pas réagi quand l'administration de l'UdeM a encouragé les étudiants à franchir les piquets de grève, alors qu'elle a pris position contre la hausse des frais de scolarité à son congrès de 2011. »*

Les représentants de la Fédération, qui ont contenu le groupe dans le local du comptoir de services et le couloir attenant, ont finalement laissé entrer deux négociateurs dans leurs bureaux. À l'issue d'une discussion d'environ une demi-heure, les étudiants ont quitté les lieux loin d'être satisfaits. *« Nous avons proposé de rembourser les frais de transport des manifestants jusqu'à Québec*, explique Alexandre Ducharme, attaché politique de la FAÉCUM. *À la condition que cette motion soit votée lors du prochain conseil central du 14 mars. »*

M. Ducharme réfute toute accusation de mollesse politique portée contre la Fédération, arguant qu'elle est au contraire à la pointe de plusieurs luttes sociales. Il reproche aussi aux manifestants de ne pas avoir respecté la procédure. *« La FAÉCUM répond aux demandes faites dans le cadre des instances démocratiques. Or, dans ce cas, aucune requête formelle ne nous avait été adressée »*, précise-t-il.

ANTOINE PALANGIÉ

Université d'Ottawa

PORTES OUVERTES AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Vendredi 23 mars 2012

APPRENEZ-EN PLUS SUR :

» Les programmes de maîtrise et de doctorat
» Les critères d'admission
» Les bourses et l'aide financière

Venez rencontrer les représentants de nos facultés et services.

Jusqu'à 85 $ en allocation de déplacement pour les étudiantes et étudiants qui viennent de l'extérieur pour assister à cet événement à l'Université d'Ottawa. Veuillez vous inscrire au **www.decouvrezuOttawa.ca/printemps**.

» uOttawa

Tous pour hausser les prêts et bourses

Pas d'idées nouvelles, ni de solutions concrètes : le débat public *POUR ou CONTRE la hausse des frais de scolarité* organisé le 29 février par des étudiants de l'UdeM et de HEC Montréal a été l'occasion d'un rabâchage d'arguments usés. Les deux camps s'entendent toutefois sur l'insuffisance du programme de l'Aide financière aux études (AFE).

PHOTO : PASCAL DUMONT

Rien de nouveau sous les éclairages tamisés de HEC

« *Le programme des prêts et bourses n'est pas une solution pour contrer les effets négatifs de la hausse. En vérité, 98 % de la bonification des prêts et bourses sera payée par les étudiants* », a déclaré au micro François Laliberté-Auger, un étudiant de l'UQAM contre la hausse.

Il rejoint les conclusions publiées en octobre dernier par la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) dans une note d'information : « *Au final, les étudiants universitaires financeront les* [nouveaux] *programmes de l'Aide financière dans une proportion plus importante que le gouvernement.* » Selon l'analyse que fait la FEUQ du budget Bachand, l'augmentation des prêts et bourses sera essentiellement financée par la hausse des frais de scolarité.

Même Émilie Dubuc, qui arbore le rond vert de ceux qui appuient la hausse, évoque une « *pseudo-bonification* » de l'AFE. « *Je suis pour l'augmentation, mais je n'appuie pas la position du gouvernement Charest. Une hausse des frais ne doit pas se faire sans une augmentation notable* [et réelle] *des prêts et bourses* », a-t-elle déclaré.

Youri Chassin, chercheur à l'Institut économique de Montréal (IEDM), lui aussi en faveur de la hausse, corrobore ces propos. « *Si jamais il y a une manifestation pour l'amélioration de l'aide financière, j'irai manifester* », a-t-il affirmé.

Une étudiante en sociologie de l'UdeM met les points sur les « i » : « *Je serai brève. Dans le fond, les prêts et bourses, c'est moins qu'un chèque de BS* », a-t-elle asséné lors de son passage au micro.

On connaît la chanson

À l'exception de ce consensus sur l'insuffisance des réformes de l'AFE, le reste de la joute oratoire a donné une impression de déjà-vu.

Le camp du Non était composé de Simon Tremblay-Pépin, chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) – un groupe de réflexion de gauche – et de Paul Sabourin, sociologue et professeur à l'UdeM. Ils ont soutenu que « *l'éducation n'est pas un privilège, mais un droit* ». Ils ont une fois de plus dénoncé l'endettement étudiant et l'intégration trop poussée des universités au secteur privé.

Robert Lacroix, ancien recteur de l'UdeM et membre du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), et Youri Chassin de l'IEDM, un groupe de réflexion de droite, représentaient le camp du Oui . Ils ont quant à eux défendu l'idée que « *l'éducation n'est pas un droit, mais un investissement* ». Sans surprise, ils ont avancé que les frais ne sont pas un obstacle majeur à l'accessibilité.

Charles-Olivier Simard, étudiant à la maîtrise à l'UdeM, s'est dit insatisfait du débat. « *Inutile de se prononcer si on ne réfléchit pas à la gestion des frais et aux implications précises de cette hausse*, dit-il. *On s'est concentré sur des frictions idéologiques, mais il faut être plus pragmatique, sinon on va se faire passer un sapin* [par le gouvernement]. »

À l'heure où les étudiants descendent dans la rue par dizaines de milliers, les théoriciens du débat autour de la hausse des frais de scolarité semblent camper sur leurs positions.

JUSTIN DOUCET

avec les pros de l'impôt

J'EN AI POUR MON ARGENT

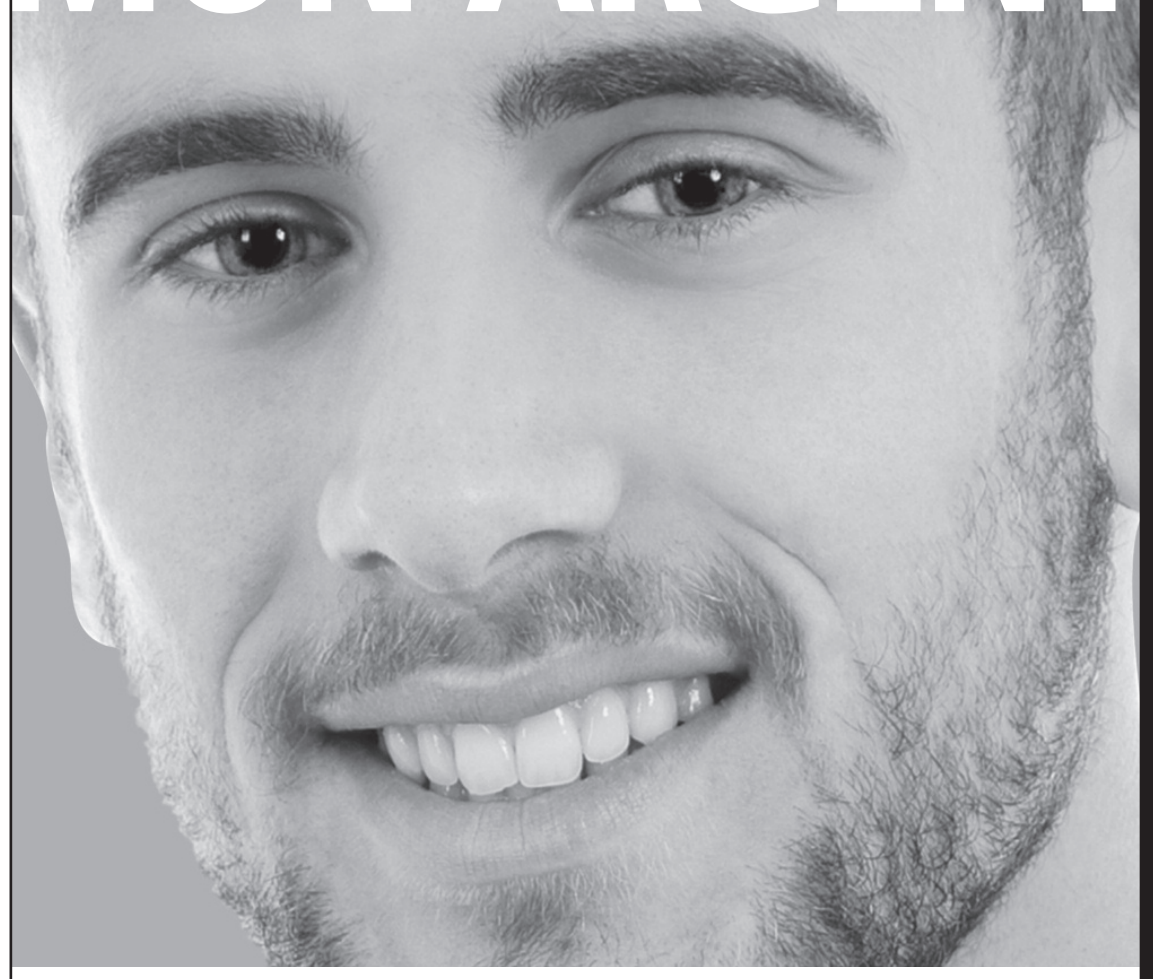

Grâce aux pros de l'impôt H&R Block, les étudiants comme moi peuvent profiter d'un tarif super avantageux et obtenir un remboursement moyen d'environ 1 000 $!*
Moi, je leur fais confiance chaque année.

Préparation de déclaration
AU TARIF ÉTUDIANT
29,95 $
Incluant une carte SPC GRATUITE**

H&R BLOCK®

hrblock.ca | 800-HRBLOCK (472-5625)

© 2012 H&R Block Canada, Inc. *La moyenne est calculée sur le remboursement de toutes les déclarations d'impôt 2010 pour étudiant préparées au Canada du 1er janvier 2011 au 2 mai 2011. Le montant du remboursement moyen pour les étudiants a été calculé à 1 100 $ CAD. Ce montant ne peut être garanti en raison des variations dues à la situation fiscale de chaque individu. **L'offre à 29,95$ s'applique à la préparation de déclarations régulières pour étudiants seulement. Comprend l'option de Remboursement Instantané. Pour profiter de l'offre aux étudiants, tout étudiant doit présenter soit (i) le formulaire T2202a attestant la fréquentation d'un établissement collégial ou universitaire à temps plein pendant 4 mois ou plus en 2011, ou (ii) une carte d'identité d'école secondaire valide. L'offre prend fin le 31 juillet 2012. Valable seulement aux succursales H&R Block participantes au Canada. L'offre de la Carte SPC est valide du 01/08/11 jusqu'au 31/07/12 aux bureaux participants au Canada seulement. Pour les détenteurs de carte seulement. Les offres peuvent varier et des restrictions peuvent s'appliquer. L'usage peut être limité si la carte est utilisée avec une autre offre ou carte de fidélité du détaillant. Ne peut pas être utilisée pour l'achat de cartes-cadeaux ou certificats.

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

MIREILLE MERCIER-ROY
COORDONNATRICE AUX AFFAIRES EXTERNES
EXTERNE@FAECUM.QC.CA

LE MOUVEMENT S'INTENSIFIE !

Au moment d'écrire ces lignes, 6646 étudiants de l'Université de Montréal étaient en grève, alors que 7456 étudiants attendaient leur date de déclenchement de grève. Ainsi, ce sont 44 associations étudiantes ayant consulté leurs membres, qui ont voté en faveur de la tenue d'une grève pour s'opposer à la décision du gouvernement d'augmenter à nouveau les frais de scolarité universitaires.

Partout au Québec, les assemblées générales se succèdent et des dizaines d'associations étudiantes, autant collégiales qu'universitaires, se joignent au mouvement. En date du 29 février, plus de 71 000 étudiants répartis dans 58 associations étudiantes étaient en grève !

Les assemblées générales et autres moyens de consultation se poursuivent. Au retour de la relâche, plusieurs autres associations étudiantes se joindront au mouvement. Pour souligner l'entrée en grève de plus d'une dizaine d'associations étudiantes de l'Université de Montréal, une manifestation de lancement de grève aura lieu le 14 mars à 13 h 30 devant le pavillon Roger-Gaudry ! Le mouvement ne fait que s'intensifier, et il culminera lors de la manifestation nationale du 22 mars. Fort est à parier que le budget du Québec sera alors sur le point d'être déposé.

L'éducation n'est pas un privilège : c'est un droit ! Ainsi, c'est toute une génération qui se soulève afin de préserver l'accessibilité aux études postsecondaires. En s'unissant, le mouvement étudiant peut faire reculer le gouvernement libéral sur sa décision d'augmenter les frais de scolarité. 2012 ne sera pas différent de 2005, alors que le mouvement étudiant a réussi à contrer les coupures dans l'aide financière aux études, ni de 1996, où les étudiants ont fait reculer le gouvernement suite à l'annonce d'une hausse des frais de scolarité. Parce que 1625 $ de hausse, ça ne passe pas !

N'oubliez pas que c'est vous, les étudiants, qui décident de la suite des choses lors de vos assemblées générale ! Présentez-vous dans vos assemblées générales, et restez informés ! Renseignez-vous auprès de votre association étudiante locale ou sur le site web de la FAÉCUM au www.faecum.qc.ca pour connaître l'état de la grève et les actions à venir.

PHILIPPE CAMBRON
COORDONNATRICE AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES DE PREMIER CYCLE
ACADPC@FAECUM.QC.CA

FAQ : LA GRÈVE ÉTUDIANTE D'UN POINT DE VUE ACADÉMIQUE

Y a-t-il des chances que je perde ma session si jamais une grève est déclenchée ?

Historiquement, il n'est jamais arrivé qu'une session soit annulée à l'université en raison d'une grève. Il est possible toutefois que la session soit prolongée.

Est-ce que les stages sont annulés s'il y a une grève sur le campus ?

Non. Les stages sont généralement exclus des grèves étudiantes. Toutefois, les associations étudiantes doivent s'assurer d'avoir un protocole d'entente avec l'administration de votre unité. Pour plus d'information, contactez votre association étudiante locale !

Qu'adviendra-t-il des cours suite à la grève ?

Suite à la grève, il est très probable que des modifications soient effectuées au plan de cours. Il est également possible que, si la grève se prolonge, la session soit prolongée. Notons que suite à la grève des chargés de cours, qui aura duré un total de sept semaines, la session n'a été prolongée que d'une seule semaine. L'Université risque de présenter aux unités des lignes directrices par rapport à la reprise, mais les modalités de reprise devront être déterminées au cas par cas, selon les unités et selon la durée de la grève.

Dois-je remettre mes travaux pendant la grève ?

Cela dépend. Afin de connaître les modalités de la grève, nous vous invitons à contacter votre association étudiante locale. En effet, les modalités varient selon les unités, voire selon les professeurs. Il est donc possible qu'un professeur refuse de recevoir toute copie d'un travail, alors que d'autres demanderont aux étudiants de les envoyer par voie électronique, par exemple.

Qu'adviendra-t-il de nos examens ?

Normalement, vos examens ne devraient pas avoir lieu. Toutefois, il s'agit de votre responsabilité de faire respecter la grève. Donc, vous devez vous assurer qu'aucun étudiant ne sera présent lors de la date prévue d'évaluation afin d'empêcher la tenue de votre examen. Par la suite, lors du retour en classe, les étudiants devront déterminer avec le professeur si l'examen sera reporté ou annulé.

Je suis un étudiant international, et mon visa se termine à la fin avril. Que dois-je faire si la session est prolongée ?

Par le passé, des arrangements avaient été pris par le Bureau des étudiants internationaux. Nous ne pouvons toutefois pas prévoir la suite des événements. Dès que nous connaîtrons l'information, nous mettrons notre site web à jour.

Pour plus d'information concernant la grève à l'Université de Montréal, consultez le site web de la FAÉCUM au www.faecum.qc.ca.

3200, rue Jean-Brillant, local B-1265, Montréal (Québec) H3T 1N8 • www.faecum.qc.ca • Téléphone : 514-343-5947 • Télécopieur : 514-343-7690 • Courriel : info@faecum.qc.ca

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*

La SEMAINE du Français

DU 12 au 15 MARS

Lundi 12 mars

SOIRÉE LIGUE NATIONALE D'IMPROVISATION AU CLUB SODA
à 18 h, billets en vente au coût de 10 $
dans les Comptoirs de la FAÉCUM.

Mercredi 14 mars

DICTÉE BEAUCHEMIN À 11 H 45
au local B-2525 du pavillon 3200 Jean-Brillant.
Des prix seront remis aux gagnants.

Jeudi 15 mars

SOIRÉE DE CONTE AVEC ÉRIC GAUTHIER À 19 H 30 AU 2E ÉTAGE DU PAVILLON
Jean-Brillant près du Café Van Houtte. Spectacle gratuit et des boissons réconfortantes seront servies.
TITRE DU CONTE : «UN ÉTUDIANT AVERTI EN VAUT DEUX.»

FAÉCUM
www.faecum.qc.ca

3200, rue Jean-Brillant, local B-1265, Montréal (Québec) H3T 1N8 • www.faecum.qc.ca • Téléphone : 514-343-5947 • Télécopieur : 514-343-7690 • Courriel : info@faecum.qc.ca

Cris à l'ASSÉ

Près de 15 000 étudiants ont manifesté à Montréal le 23 février pour clamer leur opposition à la hausse des frais de scolarité. Après avoir marché dans les rues du centre-ville, environ 200 manifestants ont bloqué l'accès au pont Jacques-Cartier pendant plus d'une heure. La manifestation de déclenchement était organisé par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). (Olivier Simard-Hanley)

PHOTO : PASCAL DUMONT

PHOTO : OLIVIER SIMARD-HANLEY

PHOTO : OLIVIER SIMARD-HANLEY

PHOTO : PASCAL DUMONT

Rire à la FAÉCUM

Plus de 250 étudiants se sont déplacés le 24 février afin de célébrer le 49e anniversaire de Line Beauchamp lors d'une manifestation encadrée par la FAÉCUM. De la musique, du chant, un jeu de limbo improvisé et même du gâteau attendaient les manifestants devant les bureaux de circonscription de la ministre à Montréal-Nord. (Michelle Paquet)

PHOTO : PASCAL DUMONT

PHOTO : PASCAL DUMONT

Des serres qui font de l'effet

Les Fermes Lufa, un projet d'agriculture urbaine innovant juché sur un toit près du Marché Central à Montréal, comptent tripler leur surface après seulement un an d'exercice. Pour accompagner leur développement et promouvoir leurs activités auprès des étudiants, elles ont organisé le samedi 25 février une journée portes ouvertes réservée aux universités montréalaises. *Quartier Libre* faisait partie des visiteurs.

« L'*intérêt* [pour une visite] *est venu des étudiants et des professeurs,* raconte Yourianne Plante, responsable des communications aux Fermes Lufa. *Nous faisions déjà des journées portes ouvertes pour nos clients tous les trois mois. Puis les étudiants nous ont écrit à plusieurs reprises parce qu'ils voulaient mieux connaître notre fonctionnement.* »

Un intérêt réciproque, puisque la communauté universitaire apporte des innovations et du dynamisme, selon Mme Plante. *« Les universités développent beaucoup d'idées en matière d'agriculture urbaine et les Fermes Lufa présentent un exemple de réalisation concrète. On passe ici de la théorie à la pratique »,* explique-t-elle.

La communauté universitaire est aussi le principal vivier de stagiaires et d'employés pour les Fermes Lufa. L'entreprise a reçu pas moins de 2 000 CV d'étudiants depuis ses débuts. Or, avec le succès du projet et son extension prévue à Ville Saint-Laurent notamment, les serres vont nécessiter davantage de main-d'œuvre. Raison de plus pour organiser une opération séduction à l'intention du monde étudiant.

Les serres emploient principalement des étudiants en biologie, en écologie, en biochimie et en agronomie. Parmi ces « agriculteurs urbains », Laurie Archambault travaille aux Fermes Lufa depuis un mois et demi environ comme responsable du développement des événements et des abonnements aux paniers de légumes frais. Elle étudie parallèlement en géographie environnementale à l'UdeM. *« Je fais trente-cinq heures par semaine aux serres, en plus de trois cours à l'université. Ici, je peux choisir mon horaire »*, se réjouit-elle.

Laurie voudrait attirer davantage d'étudiants. *« Ils sont plutôt enclins à s'abonner à nos paniers de légumes quand ils en prennent connaissance. C'est pourquoi j'ai ouvert un point de chute au département de géographie de l'UdeM, il y a un mois »,* raconte-t-elle. Organisatrice de Géovert, le groupe dédié à l'environnement au pavillon de géographie, Laurie est aussi à l'origine de l'initiative *Deux semaines manger local*, qui incite les étudiants à consommer des produits québécois. *« Je veux rester aux serres Lufa si je peux, l'agriculture urbaine m'a clairement ouvert l'esprit. C'est l'avenir dans les villes, mais c'est aussi une façon responsable de s'alimenter, sans faire venir des légumes de l'autre bout du monde »*, considère-t-elle.

GRÉGOIRE DOMENACH

PHOTOS : PASCAL DUMONT

Laurie Archambault, responsable du développement des abonnements et des événements, voit la vie en vert aux Fermes Lufa. Elles abritent plus de vingt-cinq variétés de légumes et de fines herbes qui poussent dans deux zones climatiques distinctes. La pollinisation est assurée par les abeilles de quatre ruches installées à même les serres.

À l'heure du carré rouge et du rond vert, Yourianne Plante, responsable des communications, porte aussi fièrement ses couleurs. Les Fermes Lufa produisent et livrent quotidiennement un millier de paniers de légumes frais à des points de chute répartis sur l'ensemble du territoire montréalais.

Un toit vert vraiment vert

Près du Marché Central dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville se dresse une structure originale au milieu des toits enneigés : les serres des Fermes Lufa recouvrent l'immeuble du 1400, rue Antonio-Barbeau sur 31 000 pieds carrés. Chauffées à même la chaleur perdue par l'édifice, elles en renforcent l'isolation, ce qui permet aux deux entités de diminuer considérablement leurs factures énergétiques. Les serres n'utilisent aucun herbicide, pesticide ou fongicide. L'arrosage au goutte-à-goutte et la méthode hydroponique sur un support mêlant fibre de noix de coco et laine de roche permettent d'économiser l'eau au maximum. Un seul camion est utilisé pour les livraisons, le compost est revendu ou offert aux fermiers locaux et les emballages sont réutilisables. Malgré l'intérêt écologique du projet, il n'a pas été facile à financer : le gouvernement ne le considérant pas comme une ferme conventionnelle, il ne lui a pas attribué de subvention.

Tu n'es pas seul devant ton écran

L'Université peut-elle épier votre navigation sur Internet ? Oui, mais à condition d'avoir une bonne raison de le faire et de vous en avertir. À l'heure où le gouvernement conservateur s'apprête à assouplir largement les conditions de la cybersurveillance avec le projet de loi C-30, *Quartier Libre* fait le point.

Si vous piratez un site Internet à partir d'un poste informatique de l'UdeM ou en passant par son réseau sans fil, vous risquez de vous retrouver dans le collimateur de la Direction générale des technologies de l'information et des communications (DGTIC). *« Ce qui serait possible, c'est de noter les identifiants d'ordinateurs ou de portables qui se connectent sur le WiFi de l'UdeM. C'est tout à fait plausible que ça se fasse de façon automatique. Ce sont des données qui, dans des situations d'enquête, pourraient être réclamées par les forces de police »*, explique Pierre Trudel, professeur de droit à l'UdeM et spécialiste en protection de la vie privée.

« Dans un lieu donné, c'est techniquement possible que quelqu'un puisse voir tout ce qui se passe sur les ondes du réseau WiFi », confirme Michel L'Heureux, directeur des télécommunications à la DGTIC. *Mais je peux assurer qu'il n'y a aucune ressource de l'UdeM qui passe son temps à faire ça. »*

Et pour cause. *« C'est absolument impossible de faire une cybersurveillance sur un groupe d'individus aussi vague que les étudiants, il y a trop de monde,* précise M. L'Heureux. *On enregistre 30 000 connexions par jour, et, pour ce qui est des courriels, il y en a des millions par semaine. Sur le WiFi de l'UdeM, la seule chose qui est faite, c'est une filtration à l'entrée pour éviter les virus ou autres. Et c'est, comme je le dis, une filtration, pas une surveillance. »*

Flavie Côté, conseillère principale du Bureau des communications et des relations publiques de l'UdeM, affirme qu'aucune cybersurveillance n'est effectuée au sein de l'Université. *« De façon générale, ce qui est fait, c'est une traçabilité, c'est-à-dire qui a fait quoi en ligne, mais l'information reste dans l'équipe qui suit le réseau »*, précise-t-elle. Une traçabilité notamment assurée par le service de courriel institutionnel, selon les Directives relatives à l'utilisation du courrier électronique. *« Sachez que même si vous supprimez un courriel à partir de votre poste de travail, une copie pourrait exister et demeurer intacte pendant un certain temps dans les copies de sécurité des serveurs de courrier électronique de l'Université »*, explique le document officiel.

Une surveillance sous surveillance ?

Selon M. L'Heureux, l'UdeM n'aurait d'ailleurs aucun intérêt à surveiller les communications électroniques de ses étudiants. Il considère ce scénario comme *« assez farfelu »*. Une opinion que partage M. Trudel. *« C'est loin d'être évident, selon moi, que l'Université se mette à collectionner ces données-là si elle n'a pas de motif. Ces données-là existent, mais ce n'est pas pour ça que l'Université peut s'en servir comme elle le souhaite, ce serait une atteinte à la vie privée »*, considère-t-il.

« L'Université de Montréal, comme toute autre entité, n'a pas en soi le droit de surveiller ses employés et ses étudiants sans raison, affirme Pierre Trudel. *Elle peut le faire dans la mesure où elle a des soupçons, ou qu'elle a constaté des comportements dommageables. »* Cependant, ces raisons sont déterminées par l'Université elle-même, ce qui lui confère un pouvoir arbitraire sur ses éventuelles actions de cybersurveillance. Selon M. Trudel, l'UdeM déclenchera une enquête interne dans les cas graves, s'il y a harcèlement ou menace, par exemple. En revanche, elle ne pourra conserver et exploiter légalement les éléments trouvés que s'ils servent à prouver des dommages, explique M.Trudel.

ILLUSTRATION : MÉLAINE JOLY

Mme Côté confirme ces propos en se référant à la politique de sécurité informatique et d'utilisation des ressources informatiques de l'Université de Montréal, qui stipule que *« le responsable de ressources informatiques ne peut accéder aux données d'un usager que sous réserve d'une autorisation préalable des autorités compétentes et selon les règles de l'Université. Dans tous les cas, ces interventions et leurs motifs sont consignés. »* Ce document, disponible sur le site de l'UdeM, explique en outre que *« lorsque la gestion de ressources informatiques exige qu'une surveillance de leur utilisation impliquant l'accumulation de données personnelles soit exercée, les usagers en sont informés à l'avance. »*

Le déclenchement d'une cybersurveillance peut aussi découler de demandes extérieures à l'Université. *« L'UdeM peut partager des informations obtenues sur son réseau s'il y a un mandat très clair »*, confirme Flavie Côté. Comme pour les enquêtes internes, c'est la DGTIC qui est responsable du traitement de ces demandes extérieures. *« Les adresses IP de l'UdeM sont facilement reconnaissables. Les individus ou les entreprises nous adressent leurs plaintes en cas d'actes illégaux, comme le téléchargement de matériel protégé, ou en cas d'actes juste nuisibles, comme lorsque quelqu'un lance un pourriel ou pirate un site depuis l'UdeM »*, explique M. L'Heureux. *Au final, nos enquêtes sont* [presque toujours] *en réaction à des plaintes de ce type. »*

La DGTIC en traite plusieurs dizaines par semaine, pour la plupart relatives à des infractions au droit d'auteur (téléchargement de films ou de musique). *« On nous dit alors que tel jour, telle adresse IP a fait telle action. Nos enquêtes se limitent alors à chercher les éléments nécessaires pour déterminer le local ou le poste utilisé. C'est un processus long et fastidieux. Mais on ne vise jamais une personne physique »*, précise M. L'Heureux.

S'il est exact que toute donnée personnelle prise à l'insu d'une personne peut être considérée comme une atteinte à la vie privée, *« les tribunaux acceptent toute captation et toute donnée si c'est de la surveillance légitime, qui illustre des comportements dommageables pour l'Université ou pour autrui. Dans ces cas-là, ce n'est pas considéré comme une violation »*, résume M. Trudel. Par conséquent, si la cybersurveillance sur le campus est bien encadrée d'un point de vue légal, il est en revanche illusoire de penser que ce pare-feu juridique est infranchissable.

CORALINE MATHON

PHOTO : PASCAL DUMONT

Fichés par l'université ? ***« Seulement si elle a des soupçons ou qu'elle constate des comportements dommageables »*, selon Pierre Trudel, professeur de droit à l'UdeM.**

PHOTO : PASCAL DUMONT

Big Brother is watching you? Un scénario *« assez farfelu »* pour l'UdeM, selon Michel L'Heureux, directeur des télécommunications.

Surfez, vous êtes filmés

À l'ère où nous sommes plus épiés que jamais par des caméras, comment réagissons-nous lorsque nous savons que nous sommes surveillés ? Le Laboratoire de surveillance virtuelle (LSV) propose d'étudier ces comportements dans le cadre d'un jeu en réseau.

Parcs, rues, centres commerciaux et bureaux composent cette microsociété hyperréaliste. Mais attention, ce qui a toutes les apparences d'une nouvelle version de SimCity est en réalité un terrain d'expériences sociologiques orchestré par Stéphane Leman-Langlois, professeur de criminologie à l'Université Laval et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en surveillance et construction sociale du risque, et son équipe de chercheurs-étudiants.

Une fois à l'intérieur du jeu, les participants doivent effectuer des missions, comme porter une valise d'un point A à un point B. Les chercheurs notent leurs réactions par rapport aux caméras de surveillance et aux agents de sécurité qui les observent ou qui les interpellent. Leurs déplacements et leurs actions sont suivis pas à pas. Le gouvernement fédéral a investi près d'un million de dollars dans cette aventure inspirée en partie des simulateurs de sous-marins de l'armée canadienne. *« On est encore au point où certains s'accrochent dans le décor et ont de la difficulté à bouger, mais ça va changer »,* prédit M. Leman-Langlois.

Pour l'instant, l'objectif principal du professeur et de son équipe est de faire participer le plus grand nombre d'internautes possible à cette aventure. C'est en partie pour recruter des acteurs dans la communauté universitaire de l'UdeM que Stéphane Leman-Langlois est venu présenter le projet du LSV au Centre d'études et de recherches internationales (CÉRIUM) le 21 février dernier. Un retour aux sources pour le chercheur, puisqu'il a fait son baccalauréat, sa maîtrise et son stage postdoctoral à l'UdeM.

FRANCIS HALIN

COURTOISIE : LSV

Dissimulation et simulation : deux tableaux de l'univers hypersurveillé du LSV

Projet de loi C-30 : les universités passent au travers des mailles de la Toile

S'il est adopté, le projet de loi C-30 sur la protection des enfants contre les cyberprédateurs déposé le 15 février dernier par les conservateurs, obligera sur demande écrite les fournisseurs de services Internet à transmettre à la police, au Service canadien du renseignement de sécurité et au Commissaire de la concurrence, des informations à propos de leurs clients. Présenté par le gouvernement comme un outil pour contrer la pédophilie, le projet de loi dérange les défenseurs des libertés civiles, qui craignent un décuplement des capacités de surveillance des individus par les autorités.

« C'est très inquiétant, car ce projet lève l'obligation de passer devant un juge afin d'obtenir un mandat de perquisition pour être autorisé à chercher des données personnelles », explique Pierre Trudel, professeur au Centre de recherche en droit public (CRDP) de l'UdeM spécialisé en protection de la vie privée.

Stéphane Leman-Langlois, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en surveillance et construction sociale du risque, juge quant à lui le projet de loi *« complètement ridicule »*. Il souligne sur son blogue qu'à peu près *« n'importe qui »* pourrait être autorisé à fouiller dans les données des citoyens puisque, dans sa forme actuelle, le projet de loi stipule que *« le ministre* [pourrait] *désigner toute personne comme inspecteur* [...] *pour l'exécution et le contrôle d'application de la présente loi »*.

Toutefois, ce projet de loi devrait rester à la porte des campus. *« Les universités, les institutions publiques et les organismes sans but lucratif (OSBL) ne seraient pas visés par C-30. Le gouvernement ne pourrait pas, par exemple, demander des renseignements qui proviennent des connexions Internet des universités »*, explique M. Trudel en ajoutant que l'université a l'obligation fondamentale de garantir la protection des données confidentielles. Les universités ne pourront pas plus les utiliser en interne à leur guise si la loi C-30 est adoptée. *« Certes, il y a beaucoup d'imprécisions dans le projet de loi. Mais l'université devra toujours obtenir le droit de surveiller les agissements des gens. Si elle le fait sans mandat, elle s'expose à des sanctions »,* assure-t-il.

FRANCIS HALIN

PHOTO : STÉPHANE LEMAN-LANGLOIS

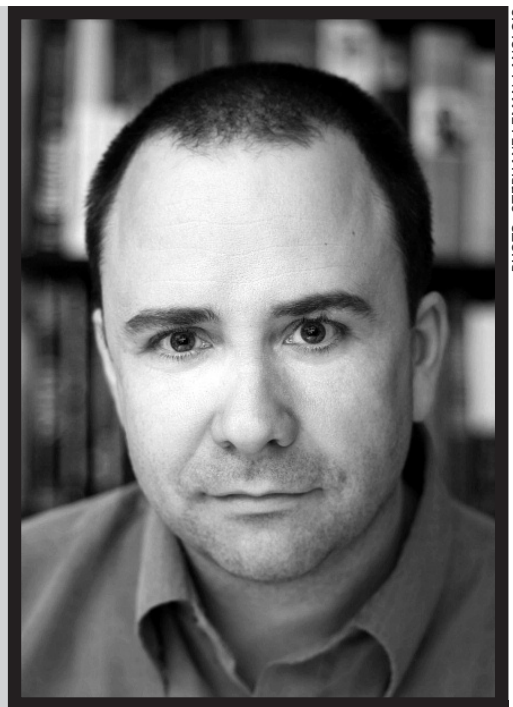

Un projet de loi *« complètement ridicule »* selon Stéphane Leman-Langlois, professeur de criminologie à l'Université Laval.

• Monde universitaire 2.0 •

Un réseau dont vous êtes le héros

Un nouveau joueur vient d'apparaître dans les réseaux sociaux. UniYu.com rassemble déjà plusieurs centaines d'étudiants universitaires dans une communauté d'entraide virtuelle conçue par et pour eux. Sa devise : *« Un pour tous et tous pour un »*. La plate-forme est ouverte aux étudiants de l'UdeM depuis deux semaines.

« Le leitmotiv du projet, c'est de créer une communauté étudiante mondiale qui favorise les échanges entre les étudiants. C'est ambitieux, mais ça fait rêver ! » prophétise Emmanuel Darmon, diplômé de HEC Montréal et instigateur du projet sur lequel il travaille maintenant à plein temps. UniYu est souvent comparé à Rate my professors ou à Facebook qui, à ses débuts, était aussi un réseau exclusivement étudiant. Chaque inscrit doit posséder une adresse courriel universitaire valide. Mais UniYu se distingue par sa vocation : favoriser l'entraide.

M. Darmon croit cependant qu'UniYu apporte un service complémentaire aux autres réseaux sociaux. Pas question d'y exposer sa vie privée. On y crée plutôt une communauté en échangeant des commentaires sur son université, ses professeurs et ses cours. Les étudiants peuvent aussi proposer des services variés : des conseils en analyse mathématique au bricolage, en passant par la préparation de sushis et l'apprentissage de langues. *« On a remarqué que les étudiants s'accordent une sorte de confiance mutuelle,* explique Emmanuel Darmon. *Par exemple, si tu as besoin d'aide en cuisine et que c'est un étudiant en médecine de McGill qui te répond, j'imagine qu'il y aura déjà une relation plus évidente que si tu allais sur un site comme Craigslist ou Kijiji. »*

UniYu permet même d'évaluer la qualité de votre journal !

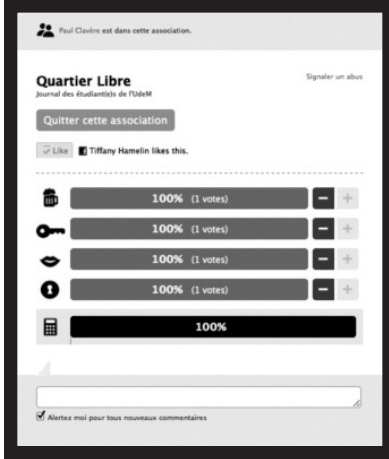

WWW.UNIYU.COM

Du contenu en constante création

Lancé le 15 février dernier, le site rassemblait près de 600 étudiants montréalais fin février – environ 400 à HEC, une centaine à McGill, une cinquantaine à l'UdeM et une trentaine à l'UQAM et à Concordia. Suivant la demande, d'autres universités pourront s'ajouter. Selon Emmanuel Darmon, l'engouement suit une courbe exponentielle : *« Avant d'atteindre 150 étudiants par université, c'est très lent. À 150, ça explose. Les premiers étudiants ajoutent des cours, des profs, ils explorent. Quand il y a du contenu qui commence à être créé, là, ça décolle. »* Car le site n'est qu'une plate-forme sur laquelle les étudiants ajoutent eux-mêmes de la matière. *« Nous, on propose quelque chose d'assez stupide en fait, et ce sont les étudiants qui proposent du contenu intéressant »,* souligne M. Darmon.

Pour l'instant, les étudiants peuvent noter, sur 100, leur université (dans la rubrique uniSurfing), leurs cours (uniClass), leurs professeurs (uniProf) et leurs associations, clubs ou regroupements divers (uniAssociations). Les commentaires écrits plus élaborés sont aussi bienvenus, notamment ceux qui visent à améliorer le site lui-même (uniNext). Un étudiant ne peut noter que les sujets qui se rapportent à son université d'attache, mais peut consulter toutes les rubriques de l'ensemble des universités. Les contacts interuniversitaires sont ainsi facilités et encouragés, à l'image de l'équipe derrière UniYu qui est composée d'un mélange d'étudiants de HEC, de McGill, de Concordia et de l'UdeM.

Il est aussi possible de mettre en ligne ses notes de cours (uniNotes) et d'avoir accès à celles d'autres étudiants. Au risque que les étudiants ne se présentent plus à leurs cours ? *« L'idée, c'est que de toute façon, il faut qu'il y ait des gens qui aillent en cours pour faire les fiches et ensuite les échanger. Les étudiants n'ont pas attendu UniYu pour échanger leurs notes de cours »,* relativise Emmanuel Darmon.

Il voit d'ailleurs plus loin que le simple échange de notes entre étudiants du même cours : *« Si l'on arrive à faire décoller ça à l'échelle mondiale, on pourrait ainsi confronter les points de vue. Des étudiants en informatique d'ici pourraient obtenir les fiches de cours d'étudiants du MIT à Boston, et des étudiants américains en histoire pourraient consulter les fiches d'étudiants mexicains, par exemple. »*

L'administration de l'UdeM dit s'être tenue au courant d'UniYu, mais n'a pas fait plus de commentaires à ce sujet. Il aura fallu moins de six mois à Facebook pour passer d'un simple annuaire illustré virtuel réservé aux étudiants de Harvard à un réseau regroupant la plupart des universités nord-américaines, et moins de trois ans pour devenir un phénomène mondial. Reste à voir maintenant où en sera rendu UniYu d'ici quelques mois.

ANDRÉANNE CHEVALIER

Les pionniers de HEC Montréal témoignent

Anne-Sophie Milette, au premier cycle en administration des affaires

Anne Sophie est fraîchement arrivée à HEC. Ce sont les « intégrateurs » – les responsables de l'accueil des nouveaux étudiants – qui lui ont proposé de s'inscrire sur UniYu. *« La possibilité de communiquer avec des personnes qui ont déjà suivi nos cours et qui peuvent nous aider est d'une valeur inestimable pour ma réussite et celle d'autres étudiants. J'aime beaucoup le fait que les notes de cours soient libres d'accès et que les moteurs de recherche soient faciles à utiliser »,* confie-t-elle.

Nicolas Etorre, à la maîtrise en sciences de la gestion

Pour lui, UniYu facilite les rencontres et favorise une convivialité autour des cours qu'aucun autre réseau social ne permet. *« J'y trouve facilement ce que je veux. Plus on sera d'inscrits, plus ce sera vrai*, dit-il. *Il faut toutefois se donner la peine de partager ses fiches, car ce système fonctionne sur la base du volontariat. Ça me plaît de participer à ce bel effort collectif d'entraide. »*

Jérémie Bonnemort, en quatrième année de Finance et Marketing

« Les différentes universités sont relativement fermées sur elles-mêmes et même au sein de la même université, les étudiants partagent peu », selon lui. Une situation qui *« est agravée par un système de notation nous poussant à presque souhaiter l'échec de nos voisins »,* mais qu'UniYu pourrait renverser en promouvant l'entraide et le partage. *« Qui sait, peut-être ont-ils inventé l'université 2.0 : communautaire, gratuite, et dynamique ! »* lance-t-il.

La dette étudiante, Bob «l'éponge» Rae

Le gouvernement fédéral peut et doit appuyer les étudiants au moyen de prêts et de bourses pour que l'éducation universitaire reste abordable, a déclaré Bob Rae, le chef intérimaire du Parti libéral du Canada, au sujet de la situation des étudiants québécois lors d'une conférence tenue à l'UdeM le 22 février dernier.

Bob Rae, chef du parti libéral, montre de l'empathie pour le mouvement étudiant au Québec.

PHOTO : PASCAL DUMONT

M. Rae s'est adressé à un public composé d'une centaine de personnes dont plusieurs membres des Jeunes libéraux du Canada. Poussé par une question du public, M. Rae a exprimé sa sympathie quant à la situation des étudiants et a parlé de l'importance de garder les études accessibles, sans toutefois se prononcer en faveur ou en défaveur de la grève.

Il a également soutenu que la dette des étudiants pose problème. Toutefois, il a mentionné que les frais de scolarité des universités québécoises sont les plus bas de toutes les provinces canadiennes.

Le chef libéral a aussi accusé le NPD de promettre un gel des frais de scolarité alors que l'éducation est de compétence provinciale. *« Le NPD dit qu'il défend les droits des provinces, mais les provinces n'accepteront jamais que le fédéral s'ingère dans une question comme l'éducation »,* a-t-il affirmé.

Le gouvernement fédéral prévoit de transférer cette année 3,6 milliards de dollars aux provinces dont environ 800 millions au Québec pour le financement de l'éducation postsecondaire.

ÉRIC DEGUIRE

On prête surtout aux (futurs) riches

Des taux d'intérêt faibles, un capital important à ne rembourser qu'après la fin des études : les marges de crédit proposées par les banques peuvent sembler alléchantes aux yeux d'étudiants qui se demandent comment financer leurs études… à condition de faire partie des heureux élus et d'éviter le piège du surendettement. Deuxième volet d'un panorama des largesses – limitées – des banques envers les étudiants.

Hassan (prénom fictif) a récemment terminé un doctorat en génie à l'École de technologie supérieure (ÉTS). *« Cela aurait été difficile de faire mon doctorat sans marge de crédit, j'aurais été obligé de travailler davantage »*, reconnaît-il sans détour. Une expérience qui s'est bien déroulée pour lui, car n'ayant pas utilisé sa marge de crédit de 50 000 $ au complet, il a pu la rembourser avant même la fin de ses études.

Cela n'a pas été le cas pour Philippe (prénom fictif), un ami de Hassan. Étudiant comme lui à l'ÉTS, il a contracté un prêt aux études de 40 000 $ et a obtenu une marge de crédit de 45 000 $. Ne réussissant pas à trouver un emploi, il a utilisé sa marge de crédit comme revenu. Avec près de 100 000 $ de dettes, la situation est devenue incontrôlable, bien qu'il ait fini par trouver du travail. Philippe a été obligé de déclarer faillite pour voir sa dette effacée, une tache qui restera à son dossier de crédit pendant sept ans.

Selon Sylvain Lafrenière, président de l'Union des consommateurs et conseiller budgétaire à l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du Nord de Montréal, le recours aux marges de crédit est en hausse. Selon lui, ce phénomène est préoccupant, dans la mesure où *« même en étudiant le droit, ce n'est plus automatique aujourd'hui d'avoir une bonne job après l'université »*.

Il faut dire que, sur papier, les marges de crédit ont tout pour plaire : des montants que l'on peut commencer à rembourser jusqu'à un an après la fin des études – seuls les intérêts sont remboursés pendant les études –, des taux d'intérêt plus avantageux que ceux des cartes de crédit (de 4,5 à 5 % contre 19 %) et des fonds facilement accessibles à partir de son compte personnel.

Pas pour tout le monde

Mais tous ne sont pas égaux devant les marges de crédit. Les institutions financières sont plus enclines à les accorder à un étudiant en maîtrise ou en doctorat qu'à un étudiant au baccalauréat. Surtout, ceux inscrits dans des programmes qui offrent les meilleures perspectives de salaire se voient octroyer plus facilement des marges de crédit plus importantes.

À la Banque Royale du Canada (RBC), un étudiant au second cycle peut disposer d'une marge de crédit allant jusqu'à 48 000 $ pour la durée de ses études, un étudiant en droit ou en pharmacie peut obtenir jusqu'à 80 000 $, et ce montant peut aller jusqu'à 150 000 $ pour un futur médecin ou dentiste. Toutefois, *« l'étudiant doit consulter son banquier pour lui exposer sa situation, ses besoins et ses perspectives, car il y a toujours une marge de manœuvre possible »*, précise Raymond Chouinard, directeur des relations avec les médias pour la RBC.

PHOTO : COURTOISIE SYLVAIN LAFRENIÈRE

Sylvain Lafrenière, président de l'Union des consommateurs, voudrait sortir plus d'étudiants de leur marge.

Attention, surendettement

Sur les 37 % d'étudiants qui sont endettés auprès d'une institution financière (toutes formes d'endettement confondues), plus de la moitié le sont pour moins de 5 000 $, 11 % pour un montant supérieur à 25 000 $ et certains pour plus de 45 000 ou 50 000 $, selon la Fédération étudiante universitaire du Québec. Des sommes qui peuvent se révéler difficiles à rembourser, notamment si les étudiants ne réussissent pas à bien gérer leur argent ou si des imprévus surviennent. Et dans ce cas, les conséquences peuvent être lourdes et mener à la faillite personnelle.

Face à l'endettement croissant, les étudiants, ne sont plus les seuls à demander des marges de crédit. *« Ce qui nous inquiète, c'est de voir de plus en plus de parents qui s'endettent pour contribuer au financement des études de leurs enfants »*, constate Sylvain Lafrenière.

Pour une meilleure information

Si les cartes de crédit sont aujourd'hui mieux comprises qu'auparavant, il reste encore du chemin à faire pour que les étudiants soient bien conscients de ce que les marges de crédit impliquent. *« Comme les taux d'intérêt sont assez bas, j'entends souvent des étudiants qui disent : "je ne paye pas tant que ça par mois". Oui, mais depuis quand et pour combien de temps ? »*, s'interroge M. Lafrenière.

ILLUSTRATION : MÉLAINE JOLY

Il déplore également la vision trompeuse donnée par les banques *« qui présentent les marges de crédit comme une façon de vivre pendant les études »*. Le rapport de la FEUQ pointe d'ailleurs du doigt le fait que les institutions financières mettent en avant l'aspect facile des marges de crédit, sans en expliciter les coûts et les conséquences. Le rapport dénonce le fait qu'une banque présente son programme sous l'appellation « fonds de roulement » et non de marge de crédit.

« On souhaite que les étudiants restent des clients avec une vie financière équilibrée. On n'a aucun intérêt à encourager l'endettement outre mesure, tempère M. Chouinard. *On a toujours à l'œil le risque du surendettement, car tout le monde est perdant quand il y a faillite, l'emprunteur comme le prêteur. »*

Le gouvernement du Québec a déposé l'an dernier un projet de loi pour limiter le surendettement. Il prévoit notamment d'interdire la fausse représentation, comme la prétention selon laquelle le crédit serait une solution pour améliorer la situation financière d'un particulier. Une mesure qui vise à limiter les situations comme celles de Philippe, qui devra traîner pendant sept ans les lourdes conséquences de sa faillite personnelle.

FANNY BOUREL

Au-delà d'Indiana Jones

Dans le cadre du 50e anniversaire du Département d'anthropologie, le pavillon Lionel-Groulx accueille l'événement *Le terrain de l'anthropologue.* Des travaux archéologiques de nombreux professeurs de l'UdeM y sont exposés jusqu'au mois de juin. Cette exposition fait suite aux projections reliées au 40e anniversaire de la Faculté des arts et des sciences qui avaient soulevé peu d'intérêt.

Des photos et des artefacts archéologiques sont regroupés au Pavillon Lionel-Groulx.

PHOTOS : MARIAM MOUSTAKALY

Selon Pauline Pourailly, organisatrice de l'événement, *« l'exposition permet de sortir des clichés archéologiques des films* Indiana Jones *ou de la série américaine* Bones *».*

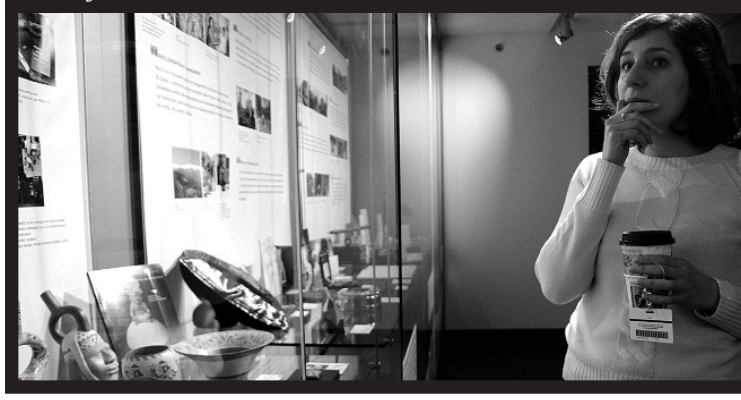

En entrant dans la petite pièce tamisée du Carrefour des arts et des sciences du Pavillon Lionel-Groulx, on trouve environ 70 objets et documents de différents types : des reproductions d'artefacts archéologiques, de vieux carnets de notes dans lesquels les professeurs racontent leurs mésaventures, des permis de recherche, des manuels de langue, des tamis, etc. On découvre également des objets utilisés au quotidien par certaines communautés de l'Inde et du Cameroun, notamment. De nombreuses photographies et six extraits de films qui illustrent le travail de terrain viennent compléter le tout.

« L'exposition permet de faire découvrir aux étudiants toutes les sphères de l'anthropologie, estime Pauline Pourailly, l'organisatrice de l'exposition. *On sort des clichés archéologiques des films* Indiana Jones *ou de la série américaine* Bones. *»*

Ce genre d'exposition n'a aucun dessein nostalgique, explique Gérard Boismenu, le doyen de la Faculté des arts et des sciences dont le Département d'anthropologie fait partie. *« Les anniversaires emblématiques sont l'occasion de retracer le parcours de l'institution, de prendre contact avec les diplômés et de recréer des liens qui s'étaient rompus,* estime-t-il. *C'est une occasion de prendre à la fois du recul et de se situer dans le temps présent. C'est de dire "ce que l'on est" et "ce que l'on fait". »*

Apprendre des erreurs

M. Boismenu prévoit que cette exposition aura plus de succès que les projections organisées par le Département des études cinématographiques de l'UdeM quelques semaines plus tôt. Dans le *Quartier Libre* du 7 février dernier, il avait admis que les projections étaient intéressantes, mais que *« ce ne fut pas extraordinaire du point de vue de la communication ».* Des projections au Pavillon des arts et des sciences accueillaient aussi peu que cinq à sept personnes.

Il prétend avoir appris des erreurs du passé. *« La Faculté met de plus en plus de moyens pour la publicité des événements »,* témoigne-t-il. Pour cette exposition, aucune statistique d'affluence n'est pourtant comptabilisée. Les étudiants qui passent en grand nombre chaque jour dans le couloir tout près du Carrefour ne sont même pas amenés à visiter l'exposition puisqu'aucune publicité n'est affichée.

« Le Carrefour des arts et des sciences est récent et le volet de la communication est en devenir, admet l'organisatrice Pauline Pourailly. *L'administration de l'UdeM est lente, et il faut être patient pour pouvoir obtenir quelque chose. »*

« Nous sommes mobilisés pour faire encore mieux prochainement, ajoute le doyen Gérard Boismenu. *Nous apprenons à mieux exploiter nos installations, nos équipements et notre environnement. »*

MARIAM MOUSTAKALY

Carrefour des arts
et des sciences,
3150, rue Jean-Brillant

Wesselmann à nu

Implanter le nu dans l'imaginaire collectif américain au début des années 1960 a permis à Tom Wesselmann de devenir une figure incontournable du pop art. Dans le cadre des Belles Soirées de l'UdeM, la doctorante en histoire de l'art à l'UdeM, Ersy Contogouris, donnera la conférence *Tom Wesselmann et l'américanisation du nu,* le 8 mars au Musée des Beaux-Arts.

TOM WESSELMANN / GREAT AMERICAN NUDE 53

« La vision de la femme qu'exprime l'œuvre de Tom Wesselmannn est celle d'un objet de consommation, sans personnalité. »
– Ersy Contogouris, doctorante en histoire de l'art à l'UdeM.

Au centre de bien des discussions entourant le pop art, on évoque généralement Andy Warhol. Toutefois, si l'on associe de nos jours Wesselmann à ce mouvement, c'est qu'il s'est distingué dans les années 1960, une époque charnière dans l'histoire des États-Unis. *« Il s'est inspiré du concept artistique de nu allongé, notamment d'Henri Matisse, et lui a donné une nouvelle vie, un visage américain »,* explique Ersy Contogouris. Ses tableaux combinent le collage de photographies tirées de magazines et la peinture de femmes nues allongées.

Son *opus magnum*, les 101 tableaux *The Great American Nude (*en référence *à* l'expression *The Great American Dream),* entamé en 1961, témoigne de sa vision de la sexualité américaine : celle d'un homme blanc, hétérosexuel et de classe moyenne. Les éléments qui définissent cette vision concernent le nu américain tel qu'il se vit à la maison, entouré d'objets de consommation.

« Étant disposé ainsi, le nu ne devient qu'un autre produit de consommation, précise Ersy Contogouris. *La vision du nu, et par ricochet, de la femme, qu'exprime l'œuvre de Tom Wesselmann est celle d'un objet de consommation, sans personnalité. La preuve, les visages de ses modèles féminins n'ont qu'une bouche et pas de traits distinctifs. »* Cette représentation, à travers l'art, d'une nature éphémère, vite consommée, rassemble les différents artistes du mouvement du pop art.

Décédé le 17 décembre 2004 à New York, Tom Wesselmann a suivi, au début des années 1960, le chemin défriché par le fondateur de l'Institut pour la recherche sur le sexe Alfred Kinsey une décennie plus tôt, selon Ersy Contogouris. *« Il l'a exploré à sa manière, selon sa vision artistique »,* ajoute-t-elle.

En plus de cette conférence, le Musée des beaux-arts de Montréal accueillera une exposition sur Tom Wesselmann du 18 mai au 7 octobre 2012.

DAVID BONIN

Musée des beaux-arts
1380, rue Sherbrooke O.

www.mbam.qc.ca

Les Belles Soirées est un organisme universitaire assimilé à l'UdeM qui cherche à transmettre le savoir académique au grand public par le biais de conférences sur diverses thématiques. Il couvre différents sujets s'étalant sur tous les horizons, de l'histoire à l'art, en passant par les enjeux de société. *« Elles incarnent une tribune pour les experts et les professeurs afin d'offrir du savoir vulgarisé »,* explique Helena Urfer, la directrice des *Belles Soirées.*

Pélerinage révolutionnaire

« L'Afrique n'est pas pauvre, l'Afrique est appauvrie. » C'est sur ces paroles prononcées par le rappeur sénégalais Didier Awadi que commence le documentaire *Les États-Unis d'Afrique*, en salle depuis le 2 mars. Le réalisateur Yanick Létourneau a filmé pendant deux ans les pérégrinations de l'artiste qui suit les traces de Lumumba, de Sankara et de Malcolm X. Rencontre avec un cinéaste au discours révolutionnaire.

PHOTO : DIDIER CHARETTE

« Tous ceux qui ont tenté de changer l'Afrique de l'intérieur ont été assassinés. »
– Yanick Létourneau, réalisateur engagé

Le rappeur sénégalais Didier Awadi en vedette dans *Les États-Unis d'Afrique*

« *Ce que les gens connaissent de l'Afrique, c'est la pauvreté, les enfants-soldats et l'aide humanitaire, mais on ne se questionne jamais sur les raisons de cette situation,* explique le réalisateur de 41 ans diplômé en communication à l'Université Concordia en 1996. *Ce n'est pas en donnant de l'argent à Vision Mondiale que les choses vont changer, c'est en expliquant les choses comme le fait Didier Awadi. »*

Tout au long des *États-Unis d'Afrique*, Yanick Létourneau filme Didier Awadi à la recherche des traces des révolutionnaires africains décédés. Le rappeur de 42 ans prépare le projet le plus important de sa carrière : l'album rap *Présidents d'Afrique,* une œuvre engagée pour éduquer les populations africaines sur l'histoire de leurs pays et sur leurs figures marquantes. Il fouille dans les archives nationales africaines pour y trouver des discours de Patrice Lumumba, président du Congo assassiné en 1961, de Tomas Sankara, politicien anti-impérialiste du Burkina Faso assassiné en 1987, et de Malcolm X, orateur américain assassiné en 1965, pour ne nommer que ceux-là.

Didier Awadi se rend en France pour avoir accès aux archives de son pays, le Sénégal, ancienne colonie française. Il fait escale à New York pour collaborer avec M-1 du groupe américain Dead Prez, et à Washington pour assister à l'investiture de Barack Obama, qu'il considère comme un symbole de réussite pour les Africains.

En accompagnant le rappeur, Yanick Létourneau a vu les injustices dont les Africains sont victimes. *« Si l'Occident est capable de se payer des appareils à bon prix, c'est qu'il prend les matières premières là où ça ne coûte pas cher,* raconte le réalisateur. *Au cours de l'Histoire, tous ceux qui ont tenté de changer l'Afrique de l'intérieur ont été assassinés. L'Occident provoque des coups d'État pour maintenir le statu quo. »*

Le hip-hop a toujours été au cœur des intérêts du réalisateur. Son premier documentaire, *Chronique urbaine,* exposait la réalité crue des rappeurs québécois Sans Pression et Yvon Krevé, deux figures incontournables du rap d'ici. *« Au départ,* Les États-Unis d'Afrique *était censé être un film sur le hip-hop africain,* explique Yanick Létourneau. *Mais quand j'ai rencontré Didier Awadi lors d'un voyage au Burkina Faso, j'ai changé d'angle. »*

Il voulait, cette fois-ci, livrer un discours plus politique, voire révolutionnaire. *« Je ne peux pas faire la révolution en Afrique moi-même, mais je peux passer le message des artistes,* affirme-t-il. *Mon film se veut un message important pour les jeunes Africains, mais il est davantage un outil de sensibilisation pour le public occidental habitué à un discours formaté sur l'Afrique. »*

DIDIER CHARETTE

Hausse des frais de scolarité injustifiée

Selon Yanick Létourneau, réalisateur du film engagé *Les États-Unis d'Afrique,* le gouvernement québécois doit investir massivement dans l'éducation. *« Le gouvernement fait fausse route en augmentant les frais,* affirme-t-il. *Cela n'a que des impacts positifs d'avoir une société éduquée. Autrement, le peuple sert de main-d'œuvre pour les pays riches. C'est ce qui se passe en Afrique. Il y a eu des coupes dans l'éducation, dans les services sociaux. Maintenant, le peuple doit apprendre des sous-métiers et l'élite s'en met plein les poches. »*

CINÉ-CAMPUS

DOLBY NUMÉRIQUE DOLBY MARS-AVRIL 2012

Dans le cadre de la FRANCOFÊTE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LE VENDEUR | V.O. française
Chronique de **Sébastien Pilote**

13 et 14 mars
À 17 h, 19 h 15 et 21 h 30

En collaboration avec le Centre de communication écrite.

La vie d'un vendeur d'automobiles est bouleversée par sa rencontre avec un ouvrier au chômage et père de famille, à qui il a forcé la main pour qu'il achète une camionnette neuve. Une œuvre sensible et réussie !

– Prix du meilleur film canadien – Festival international du cinéma francophone en Acadie (FICFA)
– Grand Prix du Jury – 13e Festival du film de MUMBAI

Dans le cadre de la SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

TROU STORY | V.O. française
Documentaire de **Richard Desjardins et Robert Monderie**

20 et 21 mars
À 17 h, 19 h 30 et 21 h 15

Entrée gratuite avec le laissez-passer publié dans cette édition du **QUARTIER L!BRE**

En collaboration avec UniVERTcité et le Vice-rectorat à la vie étudiante et au développement durable.

Richard Desjardins et Robert Monderie signent un documentaire percutant qui sonne l'éveil et font entrer un peu de lumière dans l'histoire, trop souvent obscure, des mines canadiennes. Certains films sont pertinents, d'autres sont nécessaires. *Trou Story* est de ceux-là !

– Nomination, catégorie Long métrage documentaire – Festival international du film d'environnement, Paris 2012

Étudiants : 4 $
Carte Ciné-Campus : 30 $ pour 10 films
Employés UdeM et grand public : 5 $
Carte Ciné-Campus : 40 $ pour 10 films

Centre d'essai / Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, 6e étage
Métro Édouard-Montpetit ou autobus 51

Info-FILMS :
514 343-6524
www.sac.umontreal.ca

Suivez-nous Activites.culturelles.UdeM @SAC_UdeM

saé Activités culturelles Services aux étudiants

Université de Montréal

• Littérature •

Cœur de chou-fleur

La mort soudaine de toutes ses plantes par excès de pourriture, voilà le cauchemar suprême du botaniste. Tout au long du premier roman de Bertrand Busson, diplômé en arts de l'UdeM, ce cauchemar se répand à l'humanité tout entière. Découverte d'un nouveau genre avec *Le phyto-analyste* : le thriller botanique.

Bertrand Busson vient de publier un thriller botanique, *Le phyto-analyste*.

PHOTO : PASCAL DUMONT

« *Les plantes, c'est une belle métaphore pour parler de l'humanité,* raconte l'auteur de 29 ans, affalé sur son divan à la manière d'un patient chez le psychanalyste. *C'est une espèce qui est présente autant que nous sur la planète, qui a autant le droit que nous de s'épanouir, mais qui a une attitude complètement différente de la nôtre. Les plantes sont plus passives, elles se développent à long terme, elles sont tournées vers l'avenir.* »

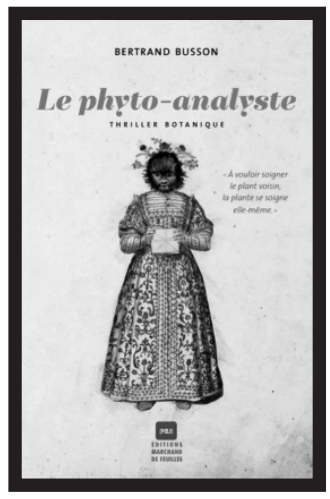

Le personnage principal du roman, Germain Tzaricot, est un botaniste passionné et auteur d'un livre à propos « *du langage, de la posture et du comportement des végétaux* ». À la suite de la destruction de l'entièreté de ses plantes, il doit stopper la propagation de la pourriture qui est la cause de cette perte et qui menace l'humanité. « *La pourriture vient de l'homme,* explique M. Busson. *Elle est principalement causée par notre façon de vivre. La pourriture, c'est notre manque de respect, notre nombrilisme, notre façon de prendre des décisions sans avoir de vision vers l'avenir. C'est prendre des décisions stupides juste pour gagner du temps ou juste pour s'enrichir et détruire l'environnement.* »

> *« Je voulais que les lecteurs développent une réflexion par rapport aux plantes et aux choix qu'ils font dans leur vie. »*
>
> BERTRAND BUSSON

Germain Tzaricot se retrouve alors au beau milieu de policiers corrompus, d'un paléobotaniste (spécialiste des végétaux fossiles), de la disparition mystérieuse de sa copine et d'une drogue, la « *nucléaire* ». Une lymphe végétale suinte du visage de Germain et alimente le mystère. Obsédé par ses plantes, il en devient une à son tour, son cœur se trouvant remplacé par un chou-fleur.

Représentant des plantes

En plus de divertir le lecteur, l'auteur, qui possède une cinquantaine de plantes à la maison, souhaite faire réfléchir sur les conséquences de la domination de notre espèce sur la planète. « *Je suis quelqu'un qui aime les plantes, qui aime la vie. Je voulais que les lecteurs développent une réflexion par rapport aux plantes et aux choix qu'ils font dans leur vie.* »

Celui qui se qualifie de botaniste « *très amateur* » songe à son prochain roman, qui ne parlera pas de plantes. « *Ça ne me dérange pas d'être le représentant des plantes dans la littérature. Déjà qu'en imprimant les livres, on leur fait tellement de tort, avec le papier. Mais les médias ont toutefois tendance à m'associer à mon personnage. Il y a beaucoup d'exagération, je ne suis pas Germain. Mais c'est bien, ça fait partie du personnage médiatique.* »

ANDRÉANNE CHEVALIER

Le phyto-analyste, Bertrand Busson,
Éditions Marchand de feuilles, Montréal, 2012

Trithérapie musicale

Trois antiviraux musicaux en cette période froide

Par CORALINE MATHON et OLIVIER BOISVERT-MAGNEN

CHANSON POP
Marjorie Fiset
Janvier achève

Marjorie Fiset propose un premier album pop aux résonances de jazz et de soul. *Janvier achève* contient des compositions originales, mais aussi des reprises telles que « Sang d'encre » de Jean Leloup ou « J'ai demandé à la lune » du groupe français Indochine. La chanteuse s'approprie et interprète ces morceaux d'une manière si différente que seules les paroles nous indiquent qu'il s'agit d'une reprise.

Janvier achève relate le thème de la transition de la mi-vingtaine. La chanteuse clame son besoin de l'autre et sa peur d'être seule. Les chansons ont parfois un rythme entraînant, d'autres fois relaxant grâce à la voix de l'interprète qui colle aux mélodies. L'ambiance intimiste de cet album rappelle les derniers albums hivernaux de Maryse Letarte. Lancement le 20 mars à la Sala Rossa, 4848, boulevard Saint-Laurent. (C. M.)

Écoute gratuite au
marjoriefiset.bandcamp.com

COUNTRY TRASH
Coleraine
Live à la Taverne Jarry

« *Coleraine, c'est comme de la tourtière ou du pâté chinois. C'est pas raffiné, mais c'est crissement réconfortant !* », affirme Hans « Eagle », le chanteur-batteur de Coleraine sur son site Bandcamp. Enregistrées devant public à la Taverne Jarry le 29 novembre 2011, les cinq chansons de l'album transmettent une énergie contagieuse à la manière de Bernard Adamus.

Les textes simples abordent des thèmes country typiques, du refus de l'engagement aux histoires noyées dans l'alcool en passant par la rupture amoureuse. « *J'en ai plein l'cul Monique, j'disparais* », chante Hans en énumérant les déboires du couple, avant de conclure avec fatalité « *T'as raison, chez le voisin, le gazon est plus vert* ». La chanson « Souvenirs d'Amos », reprise de WD-40, révèle le côté cru du quintette et est acclamée par la foule, autrement bien discrète. (C. M.)

Offert au
coleraine.bandcamp.com

HIP-HOP NÉO-FUNK
Monk.E et Ken-Lo
Mektoub revisité

Sur *Mektoub revisité,* le compositeur Ken-Lo propose une nouvelle version de l'un des albums les plus sous-estimés du hip-hop québécois : *Entre Mektoub et autodestruction* du rappeur Monk.E. Ken-Lo reprend les trames originales de 2008 et les transpose sur des sonorités soul néo-funk. Le tout étonne par sa saveur actuelle qui contraste avec les chansons originales, résolument *old school*.

On redécouvre la poésie intelligente de Monk.E, qui rappe avec un ton posé et sincère. « *Je défends les racines, mais j'aime le tronc de l'arbre aussi. Hip-hop jusqu'à la moelle épinière, j'ai pu peur du succès* », chante-t-il sur *Né au Bronx*. Les textes truffés de questionnements existentiels et de remises en question de la société sont toujours aussi pertinents quatre ans plus tard et sortent du discours convenu que plusieurs rappeurs entretiennent. (O. B.-M.)

Offert au
tinyurl.com/mektoub

« Même ma mère est ici »

La musique gitane fait vibrer Montréal. D'un côté, les soirées *Balkan Beat Party (BBP)* et la toute nouvelle *Roma Noche !* mêlent cuivres tziganes et rythmes frénétiques. De l'autre, les soirées *ÉlectroSwing* mixent le son jazz manouche des années 1930 aux saveurs électroniques du moment.

Le Divan orange accueillait presque 200 personnes le 28 janvier dernier pour la soirée gitane *Balkan Beat Party* avec le groupe québécois Latourelle Orkestra.

PHOTO : PASCAL DUMONT

Les trois DJ des soirées *ÉlectroSwing* : Eliazar, Don Mescal et Halil

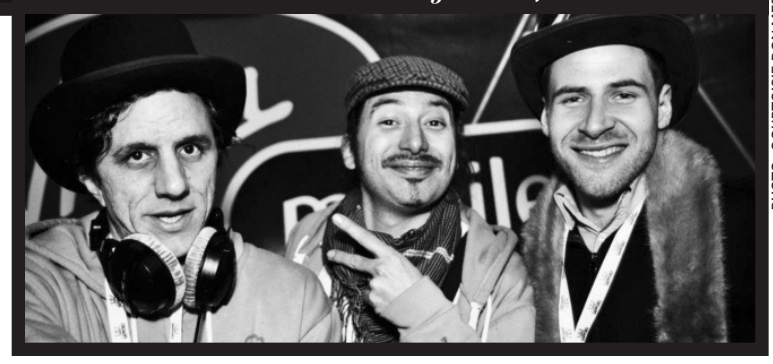

PHOTO : COURTOISIE DON MESCAL

« *On essaie d'offrir des soirées uniques en ville, pour changer du* clubbing *traditionnel plutôt axé sur la drague,* raconte DJ Touski, organisateur des *BBP*. *Ici, il y a des gens de partout dans le monde et de tous les âges. Même ma mère est ici »,* rigole-t-il. Tous les mois, DJ Touski et DJ Éliazar organisent les *BBP* au Divan orange et à la Sala Rossa, qui accueillent entre 150 et 200 personnes. Une fanfare balkanique d'instruments à cordes et de cuivres à saveur de l'Europe de l'Est crée une ambiance festive.

Dans le même état d'esprit, DJ Touski organise *Roma Noche !*, une nouvelle soirée strictement gitane, qui débutera le 9 mars prochain avec le quatuor balkan Shukar Roma. *« Le but, c'est de se défouler,* avance-t-il. *Soyez prêts à danser librement sur les tables. »*

Une histoire de guerre

La musique des Balkans est liée à l'univers militaire de l'Empire ottoman. Avec le temps, l'influence des gitans a favorisé l'intégration d'instruments comme l'accordéon et le violon. Les tensions en Yougoslavie dans les années 1990 ont contribué à la dispersion de la musique des Balkans telle qu'on la retrouve aujourd'hui en Occident, explique DJ Touski. *« Après l'éclatement de la Yougoslavie, il y a eu une vague d'immigration vers l'Europe de l'Ouest,* raconte-t-il. *Né en occident, ce mouvement musical est propre à une diaspora désireuse de renouer avec son passé musical. »*

À Berlin, les soirées *BBP* ont débuté en 1993 avec DJ Robert Soko, originaire de la Bosnie, pour s'étendre et évoluer partout à l'Ouest dans les grandes capitales européennes et, depuis mai 2010, à Montréal. Le style en constante évolution a maintenant son petit frère depuis juillet 2011 à Montréal, les soirées *ÉlectroSwing*, qui se déroulent également à la Sala Rossa.

Le style électro swing, popularisé sur la scène internationale par l'Autrichien Parov Stelar dans les années 2000, est un mélange festif de jazz manouche instrumental à la « Triplettes de Belleville » et de styles électroniques, tels que le drum'n'bass et le house. *« Le son a immigré vers l'Amérique en 2007,* explique Dominique Cambron-Goulet, animateur de l'émission spécialisée en musique européenne, *Le vieux continent*, diffusée à CISM tous les dimanches à 13 heures. *Des groupes comme Caravan Palace ont contribué à cette exportation. »*

Une ambiance clandestine

L'ambiance des soirées *ÉlectroSwing* est différente de celle des *BBP*. *« C'est une soirée qui vous transporte dans une ambiance de bar clandestin de la prohibition avec costumes et accessoires,* affirme Don Mescal, un des organisateurs qui anime également l'émission *Mangroove Party* tous les dimanches après-midi à CISM. *On revit les années 1930 avec tout ce qu'elles avaient de burlesque. Par exemple, il y a des performances d'artistes de cirque. »*

Don Mescal parle d'une scène électro swing québécoise encore très jeune. *« On doit souvent inviter des DJ d'Europe parce que le mouvement est tout nouveau ici »,* ajoute-t-il. En septembre dernier, le DJ autrichien DunkelBunt, reconnu dans le monde des musiques du monde électroniques, est venu faire son tour. Même constat du côté des *BBP*. Le mois dernier, DJ Touski a invité l'orchestre torontois Lemon Bucket Orchestra.

PASCAL DUMONT

PALMARÈS

CISM 89,3 FM - LA MARGE
SEMAINE DU 4 MARS 2012
CHANSONS FRANCOPHONES

CISM 89,3 FM la marge

	CHANSON	ARTISTE
1	HUMMER JONES	JAM & PDOX
2	FIL DE SOIE	MARIE-PIERRE ARTHUR
3	TALENT	AVEC PAS D'CASQUE
4	LA VIE EST UN MIRACLE	O2 (KENLO & CAO)
5	PIANO MAL	JULIEN SAGOT
6	PARFAIT PARFAIT	FANNY BLOOM
7	ENCORE	DAVID GIGUÈRE
8	ULYSSE ET CALYPSO	ARTHUR H
9	LES GRANDS COUPS D'L'AMOUR	LES GUERRES D'L'AMOUR
10	BEAU DANSEUR	LES REVENANTS
11	LE PARADIS	WINTERMITTS
12	CE QUE TU VEUX DE MOI	WE ARE ENFANT TERRIBLE
13	FUSÉES	NAPOLITAINE
14	NEW SKOOL	MIM & ENTEK
15	FAITES-MOI MAL	FRANCK DEWEARE
16	FILLE ÉLECTRONIQUE	JAMBE
17	TWINKLE	FUSÉE DORÉE
18	FA' FAIRE DU LOOT	ALACLAIR ENSEMBLE
19	FEUX D'ARTIFICE	SIMON KINGSBURY
20	DEUX HIRONDELLES	ALINE
21	TU PU DU CU	ODEZENNE
22	ÉLYSÉ	LE NIL
23	GARÇON TRISTE	NOVÖ
24	LUNETTE SOLEIL HARVEY'S	JESUIS GABBO
25	LÉGER DÉPLOIEMENT DU TEMPS	J'ANGE NAIS AVEC MAÎTRE J
26	JACQUES CARTIER	LILA DIT ÇA
27	KICKDOWN	PIERRE FORTIN
28	LE SLOW	GRANVILLE
29	TAXI	O SAFARI
30	RHUM AND COKE	LES DALES HAWERCHUK

TA RADIO
CISM893.CA

Soirée Roma Noche !
vendredi 9 mars,
Gitane turquoise,
2054, rue Saint-Denis,
avec DJ Touski et Shukar Roma

Soirée ÉlectroSwing
samedi 10 mars, Sala Rossa,
4848, boul. Saint-Laurent,
avec DJ résidents Don Mescal,
Halil et Eliazar.

Balkan Beat Party
samedi 31 mars, Divan Orange,
4234, boul. Saint-Laurent,
avec DJ résidents Touski et Eliazar.

Pour plus d'informations :
- www.montrealeast.info/blog/
- mangrooveparty.wordpress.com
- facebook.com/pages/Speakeasy Electro-Swing-Montreal/319838764711348

La fin des classes

La formation montréalaise indie rock Plants and Animals a retenu l'attention de la presse indépendante internationale en 2008 avec son premier album, *Parc Avenue*. Le guitariste Nicolas Basque relate le parcours des membres du groupe, de leur rencontre à l'Université Concordia à la parution de leur troisième album, *The End of That*, qui sera lancé le 10 mars prochain au Cabaret du Mile-End.

Le son de ce troisième album est épuré, moins dense que les deux précédents. Il comporte encore un peu d'expérimentation sonore, mais également beaucoup de compositions acoustiques sans artifice. *« On a trouvé quelque chose qui nous plaît, avec lequel on a le goût de continuer à travailler »,* affirme Nicolas Basque, rejoint par téléphone à Montréal. Le nouvel album a été enregistré près de la Seine, en banlieue de Paris, au studio La Frette, qui a déjà accueilli d'autres artistes canadiens tels que Feist et Karkwa. Le choix du studio s'est imposé de lui-même. Plants and Animals connaissait le propriétaire et y avait déjà enregistré quelques chansons de son deuxième album, *La La Land.*

Le groupe a vécu dans le studio tout au long de l'enregistrement. Ce contexte clos a forcé chacun des membres à émettre ses craintes et ses désirs au sujet de l'album, selon Nicolas Basque. *« Ça nous a rapprochés, nous communiquons mieux ensemble,* raconte-t-il. *Nous avions des délais serrés, et c'était parfois stressant. Ça n'a pas été facile de se concentrer uniquement sur la musique. C'était difficile d'avoir de la distance par rapport à nos chansons, mais l'expérience a été exceptionnelle. »*

C'est surtout l'équipe de La Frette qui a eu une influence sur l'album et non le lieu. *« Si le manoir avait été au Texas avec les mêmes gens, ça aurait donné le même album. Nous avions déjà écrit toutes les chansons à Montréal. »*

Ensemble depuis maintenant dix ans, Nicolas Basque, Matthew Woodley et Warren Spicer se sont rencontrés alors qu'ils étudiaient en musique électro-acoustique à l'Université Concordia. *« Ça m'a appris la façon d'écouter la musique »,* explique Nicolas Basque. Il considère ce programme comme formateur puisque les cours de solfège, de composition et d'écoute lui ont apporté une perspective axée sur la composition et l'analyse.

En revanche, il ne trouve pas que ces études soient un prérequis pour percer dans le monde de la musique. *« Ça peut être un atout, mais ce n'est certainement pas une nécessité. Il n'y pas un* background *meilleur qu'un autre,* dit-il. *Il y a des compositeurs exceptionnels qui n'ont jamais suivi de formation universitaire. »*

> *Il y a certaines textures qu'on met en relief dans nos compositions et qui sont tributaires de notre passage à l'université. On a développé une profondeur musicale.*
>
> **NICOLAS BASQUE**
> Guitariste de Plants and Animals

Pour le guitariste, ses expériences les plus formatrices ont été acquises en jouant avec son instrument. *« J'ai passé beaucoup de temps au cégep et à l'université à m'exercer. Des fois, je passais huit heures par jour à perfectionner mon jeu de guitare. »* À Concordia, l'autre guitariste Warren Spicer et lui jouaient de la guitare en dehors des classes et interprétaient les compositions de chacun.

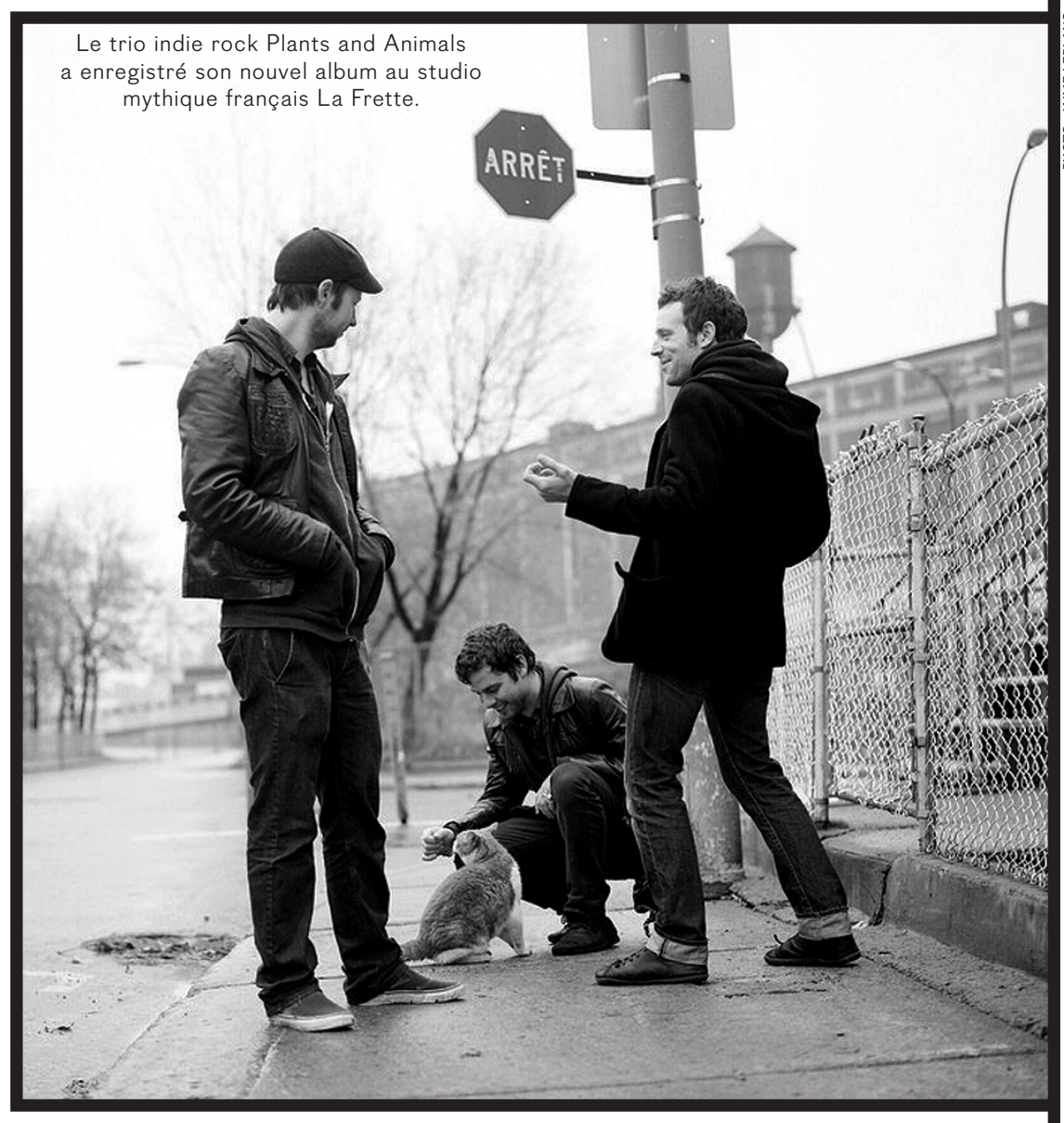

Le trio indie rock Plants and Animals a enregistré son nouvel album au studio mythique français La Frette.

PHOTO : JAIME LEBLANC

L'ouverture des professeurs aux différentes approches musicales et le fait de côtoyer quotidiennement des musiciens ont eu une influence sur le trio. *« Il y a certaines textures qu'on met en relief dans nos compositions et qui sont tributaires de notre passage à l'université,* croit Nicolas Basque. *On a développé une profondeur musicale. »* Plus encore, ces études ont permis au groupe de bien maîtriser les différentes étapes de la production d'un album.

Plants and Animals entame sa tournée canadienne au mois de mars. Une tournée américaine suivra, en plus d'un arrêt au festival South by South West. Un nouveau musicien partira en tournée avec eux. Ami de longue date du groupe, Éric Dugras jouera de la basse et viendra ajouter un peu de groove aux chansons, selon Nicolas Basque. *« On a fait une minitournée dans les Maritimes avec lui, et beaucoup de gens nous ont dit qu'il avait l'air de toujours avoir été dans le groupe »,* relate le guitariste. Fier du travail accompli malgré la rude expérience française, le groupe travaille déjà à de nouvelles chansons. *« Pas question de prendre de congé de trois mois après une tournée. On est prêts à aller en studio trois jours après. »*

LÉA CHEBLI

Le 10 mars 2011 au Cabaret du Mile-End, 5240, avenue du Parc

CINÉ-CAMPUS
★ ENTRÉE GRATUITE ★
Trou Story
Documentaire de **Richard Desjardins** et **Robert Monderie**
20 et 21 mars, à 17 h, 19 h 30 et 21 h 15
Dans le cadre de la **semaine de l'environnement**, en collaboration avec UniVERTcité et le Vice-rectorat à la vie étudiante et au développement durable.
Centre d'essai / Pav. J.-A.-DeSève, 6e étage
www.sac.umontreal.ca
Université de Montréal

double pizza®
514 343•0•343
5002 QUEEN MARY
10% SUR $ 100 ET PLUS
TOUJOURS 2 POUR 1
1453 VAN HORNE
SPÉCIAUX POUR ÉTUDIANTS
LIVRAISON GRATUITE

Du sirop pour les oreilles

La chanteuse pop Julie Brunet, alias Grenadine, se produira sur la scène du Lion d'Or dans le cadre des Francouvertes en mars (voir encadré). Elle a de longues études à l'UdeM derrière elle : baccalauréat en anthropologie, maîtrise en archéologie et certificat en journalisme entamé en 2010. Retour sur son parcours atypique et ses débuts en tournée avec Cœur de pirate.

La chanteuse Grenadine (Julie Brunet) est en compétition aux Francouvertes : *«Il commence à y avoir une accumulation de signes. J'ai reçu une bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec, je travaille avec un gérant. Je gagne de plus en plus ma vie avec ça.»*

PHOTO : PASCAL DUMONT

« *Disons que je ne suis pas une fille avec de gros plans de carrière précis* », confie Julie Brunet, rencontrée au Vices et Versa sur le boulevard Saint-Laurent. Deux passions se dégagent de son parcours éclectique : la musique et l'écriture. « *Le projet Grenadine vient rejoindre les deux*, résume-t-elle. *Mais ce n'est rien de trop compliqué. Avant, j'écoutais de la musique classique, du rock. Maintenant, je recherche la simplicité de la musique pop.* Less is more. »

Ses chansons pop-rock sont charmantes, un brin enfantines, avec des influences sixties et une touche électro. Son style découle de ses collaborations. « *Mon batteur et pianiste Étienne Dupuis-Cloutier, qui a réalisé mon premier maxi, et mon guitariste Marc-Étienne Mongrain ont beaucoup contribué au son et au style de Grenadine. Au début, je pensais faire un truc plus folk, plus lo-fi.* »

Son amour pour la musique commence pourtant avec le classique. Elle pratique le violon dès l'âge de huit ans et étudie l'alto au Conservatoire de musique de Montréal pendant ses études secondaires. « *Ma formation m'a appris une certaine discipline, un état d'esprit*, raconte-t-elle. *Mais je me suis écœurée. En classique, les gens regardent ta performance. En pop, on regarde comment tu trippes.* » Elle abandonne tout pour des études en création littéraire au cégep du Vieux-Montréal.

Quelques mois plus tard, elle entreprend des études plus scientifiques à l'UdeM. «*J'avais apprécié mon cours d'anthropologie au cégep, alors je me suis lancée là-dedans sans trop savoir ce que je voulais faire* ». Un choix de domaine universitaire qui lui a donné une rigueur d'analyse. «*J'aime décortiquer les sons de la musique commerciale, analyser ce qui fait accrocher le monde.* »

En 2007, alors qu'elle est étudiante à la maîtrise en archéologie, elle se fait approcher par Cœur de pirate en tant qu'altiste et claviériste ou musicienne-accompagnatrice. «*Au début, on était juste trois, on s'exerçait dans son salon, chez ses parents. À la fin, on était en France et ça commençait à bien fonctionner,* raconte-t-elle. *J'ai beaucoup appris sur le déroulement des tournées, sur les dessous du métier et de l'industrie, sur comment ça se passe en France par rapport à ici.* »

En 2010, elle quitte l'aventure pour entreprendre le projet Grenadine. Elle fait paraître un maxi homonyme. «*J'écrivais des chansons depuis 2007, mais, à ce moment-là, j'accompagnais Cœur de pirate et j'étais en plein dans ma maîtrise. Je repoussais tout le temps mon projet parce que j'avais 1 000 choses à faire.* » Salué par la critique québécoise, le projet est téléchargé plus de 15 000 fois et attire l'attention du magazine français *Les Inrocks,* qui classe Grenadine dans les artistes à surveiller.

À la même époque, elle commence un certificat en journalisme, écrit pour *Quartier Libre* et collabore au blogue culturel *BangBang.* Peu après, elle met ses études de côté pour se consacrer entièrement à sa musique. «*J'ai dû arrêter le certificat par faute de temps. J'ai un peu fait mon deuil de mes études. En même temps, ça fait un p'tit bout de temps que je suis à l'Université. Mais la formation, ce n'est jamais vraiment fini.* »

Avec Grenadine, Julie Brunet aurait-elle trouvé sa voie ? «*Je doute toujours, mais il commence à y avoir une accumulation de signes. J'ai reçu une bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec, je travaille avec un gérant. Je gagne de plus en plus ma vie avec ça. C'est pas mal maintenant que ça se passe.* »

RAPHAËLLE CORBEIL

Grenadine se mesurera à Thierry Bruyère et Fleur de Peau le mardi 13 mars à 20 heures au Lion d'or, 1676, rue Ontario Est dans le cadre des Francouvertes 2012.

grenadine.bandcamp.com

Les Francouvertes, un tremplin

Le concours québécois Les Francouvertes s'adresse à la relève francophone. Un jury formé de membres de l'industrie et par le public présent évaluent les musiciens retenus. Le grand lauréat remporte entre autres une bourse de 10 000 $. Véritable tremplin musical pour les artistes de la relève, Les Francouvertes ont entre autres révélé au public Loco Locass, Les Cowboys fringants, Karkwa, DobaCaracol, Bernard Adamus et La Patère Rose.

LE 14 MARS, ÉTUDIANTS DE L'UdeM, MANIFESTONS CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ

RENDEZ-VOUS AU PAVILLON ROGER-GAUDRY À 13H30

MOBILISONS-NOUS ! SOYONS NOMBREUX !

DESTINATION: LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION DU MINISTRE DES FINANCES, RAYMOND BACHAND

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FAÉCUM
www.faecum.qc.ca

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*